

Chapitre 3

Famille québécoise au XXI^e siècle

Johanne Charbonneau
Martin Turcotte

INRS – Urbanisation, culture et société

Introduction

Un des objectifs centraux de l'*Enquête socioéconomique et de santé intégrée et longitudinale* (ESSIL) est de faire une place, au sein d'une même enquête, aux aspects les plus importants et les plus déterminants de l'organisation de la vie des individus et des ménages. Dans cette perspective, les thématiques de la santé mentale et physique, des savoirs et de l'éducation, du travail et du revenu et des réseaux sociaux sont apparues comme incontournables dès les premières phases de préparation de l'enquête. Plusieurs raisons justifient le choix d'accorder à la thématique familiale une importance aussi significative dans le cadre de l'ESSIL.

Comme de nombreux observateurs le notent depuis quelques décennies, l'institution familiale a connu des mutations considérables au fil du temps (Tahon, 1995; Lemieux, 1990; Valois, 1993). La famille d'aujourd'hui présente des caractéristiques très diversifiées, sur le plan de la structure, de l'organisation et des fonctions qu'il paraît tout à fait nécessaire de documenter de façon plus systématique que ce qui a été fait jusqu'à présent. Il importe surtout de suivre la réalité familiale dans sa propre évolution au fil des ans et de l'étudier dans ses relations avec les autres aspects déterminants de l'existence des individus.

Plusieurs questions relatives à la famille sont au centre des préoccupations des institutions publiques, que ce soit la baisse marquée de la fécondité, la fragilité des unions conjugales, les problèmes d'organisation familiale et l'implication des pères à la suite des séparations et divorces ou la conciliation difficile entre les rôles familiaux et les autres rôles sociaux, en particulier celui de travailleur/travailleuse (Tahon, 1995; De Singly, 1996; Le Gall, 2001; et tous les volumes de la série « Comprendre la famille »). Ces phénomènes sont

souvent perçus comme des « problèmes sociaux », et différentes interventions gouvernementales et non gouvernementales sont élaborées en réponse à ces problèmes. Une connaissance plus approfondie et plus systématique des causes de ces phénomènes devient alors incontournable pour tous ceux qui ont à prendre des décisions relatives à ces domaines dans le champ des politiques publiques. Une enquête intégrée, qui tient compte de tous les aspects importants de la vie des gens dans une perspective longitudinale, permettra de cerner et de mesurer les principaux déterminants du divorce, de la fécondité, des problèmes conjugaux, etc. Elle facilitera l'examen de certaines politiques familiales qui touchent les ménages, par exemple, les programmes de congé de maternité ou encore les garderies à contribution réduite.

Mais ce qui se passe dans la famille a aussi des répercussions importantes dans *tous* les autres aspects de la vie des gens, incluant les grands axes d'intérêt de l'ESSIL que sont la santé, l'éducation et le travail. On a qu'à penser, par exemple, aux effets de conflits conjugaux sur la santé mentale des individus ou encore aux conséquences possibles de ces conflits sur la vie des enfants, notamment sur leur réussite scolaire. Plusieurs chercheurs se questionnent déjà sur l'influence de structures familiales différenciées (biparentale intacte, recomposée, monoparentale, etc.) sur différents éléments de la vie des enfants et des adultes. D'autres s'interrogent sur l'effet des changements dans les relations entre les hommes et les femmes sur les décisions que chacun a à prendre dans la poursuite de sa propre trajectoire de vie. Une analyse complète, qui vise à comprendre les façons dont les individus et les collectivités développent leur plein potentiel – l'objectif explicite de l'ESSIL – ne peut se permettre de faire abstraction des grandes thématiques familiales.

Au-delà des mutations qu'elle connaît, d'autres observateurs ont plutôt mis en évidence le fait que la famille demeure une valeur essentielle dans la société (Dandurand et Ouellette, 1992; Fortin et autres, 1987; Godbout et Charbonneau, 1996). Les relations familiales paraissent encore passer avant toutes les autres. Et c'est d'abord sur la famille qu'on va compter en cas de besoin. S'intéresser à la famille, c'est précisément observer comment les réseaux familiaux réussissent ou non à répondre aux besoins de leurs proches, mais aussi s'intéresser à la façon dont une partie des « problèmes sociaux » est prise en charge en dehors des sphères officielles d'interventions publiques. La répartition des responsabilités entre la famille et l'État est un débat continu depuis plus de vingt ans maintenant, mais elle demeure toujours d'une grande actualité (Charbonneau et Estèbe, 2001), que ce soit parce qu'elle pose la question des soins aux parents âgés (Lavoie, 2001) dans un contexte de vieillissement accéléré de la population, ou encore parce qu'elle met en évidence les difficultés accrues à combiner les différentes responsabilités sociales des individus, entre les enfants, les parents âgés, le travail et même le rôle de participation civique plus large qu'on cherche aussi à revaloriser (Descarries et Corbeil, 1998). L'inclusion des thématiques familiales dans l'ESSIL, à l'aide d'une approche de type « soutien social », peut contribuer à répondre à ces importantes questions du point de vue de l'élaboration des politiques publiques, en particulier des politiques de santé.

L'étude de la famille et des phénomènes familiaux constitue, pour toutes ces raisons, une des priorités dans le cadre de l'enquête longitudinale qui est proposée. Ce chapitre vise à détailler et à documenter les façons dont pourra être mise à contribution l'information familiale recueillie dans l'enquête. Après une brève introduction qui posera les jalons de ce que cela implique de parler de la « famille », nous ferons un bilan des recherches ayant traité diverses thématiques familiales, soit en tant que phénomène à expliquer, soit

en tant que facteur explicatif permettant de comprendre d'autres phénomènes, avec une attention pour les grands secteurs d'intérêt de l'ESSIL, soit le travail, les revenus, la santé et la scolarisation.

Soulignons que plusieurs des études citées dans le présent texte ont fait appel à des données longitudinales, bien que très peu de celles-ci aient été réalisées au Québec. Des données longitudinales riches et permettant d'étudier adéquatement les phénomènes familiaux touchant les adultes¹ sont à l'heure actuelle pratiquement inexistantes au Québec et au Canada. Il existe certes des enquêtes en coupe transversale portant spécifiquement sur la famille (entre autres les enquêtes sociales générales de Statistique Canada). Cependant, celles-ci ne s'intéressent en détails qu'à une seule thématique à la fois, une lacune qui nous semble majeure quand on observe, dans la quotidienneté de l'existence des individus, l'interrelation continue entre les différentes sphères de leur vie. Une interprétation complète et réaliste des phénomènes sociaux en général et des phénomènes familiaux en particulier ne peut faire l'économie d'une approche intersectorielle, comme celle proposée par l'ESSIL.

Dans la dernière section de ce texte, nous présenterons une proposition détaillée des thématiques familiales à couvrir dans le cadre de l'enquête. Pour chaque variable de type « famille », il existe de nombreuses possibilités de mesure; cette section présentera les choix que nous avons faits en nous inspirant de recherches antérieures, d'enquêtes longitudinales menées ailleurs dans le monde et des phénomènes d'intérêt pour la société québécoise.

1. L'*Étude longitudinale du développement des enfants du Québec* (ÉLDEQ) permet déjà d'étudier de façon longitudinale la situation des enfants.

3.1 La famille dans l'ESSIL

Anthropologues, sociologues, psychologues, juristes s'intéressent tous à la famille, à ses mutations et aux divers sens que le terme a pu prendre au cours du temps jusqu'à nos jours. Nous ne faisons pas référence ici à l'histoire de la famille; nous en présenterons plutôt les éléments qui paraissent les plus pertinents pour l'ESSIL. Parler de la famille, c'est d'abord faire référence à ce qui fait relation dans ce cadre très particulier, soit la filiation et l'alliance (Tahon, 1995). Ces termes renvoient donc, d'une part, aux liens du sang, à la succession et aux rapports intergénérationnels, aux fonctions parentales (Blöss, 1997; Godard, 1992; Kellerhals et Montandon, 1991) et, d'autre part, à la conjugalité et aux différentes structures d'alliance possibles de nos jours qui demandent un effort constant de redéfinition (De Singly, 1996; Desrosiers et Le Bourdais, 1992; Kaufmann, 1999), en particulier lorsque ces alliances et « désalliances » se conjuguent avec une fonction parentale : biparentalité, garde partagée, parents homosexuels, etc.

Parler de la famille demande aussi qu'on en trace les frontières, dans le temps et dans l'espace. Sera-t-il question de la famille nucléaire, comme l'entendait Parsons, donc des parents avec jeunes enfants qui vivent sous le même toit? Ou ferons-nous plutôt référence à la famille « élargie » et à la « parenté » qui débordent vers le temps de la succession des générations et vers l'espace hors foyer ou hors ménage? C'est cet espace-temps qui est directement interpellé lorsque, justement, il est tout à coup question de rappeler les obligations de soins aux parents âgés ou de profiter de l'aide des grands-parents pour la garde des petits-enfants.

Aujourd'hui, même la définition la plus étroite de la famille nucléaire est remise en question par ceux qui, conscients de la fragilité des unions conjugales, considèrent que la filiation demeure la référence

première d'une définition de la famille (Fortin, 1994). Est-ce qu'un couple sans enfants constitue une famille? Et qu'est-ce à dire en plus si les membres de ce couple ne vivent même pas dans le même ménage? L'ESSIL ne cherche pas à trancher ces débats. Plutôt, l'enquête permettra à la fois de mieux documenter la vie des *familles*, dans le sens le plus large que ce terme peut se concevoir, mais aussi celle des *ménages*, donc la quotidienneté de ceux qui partagent un même espace de vie, qu'ils soient apparentés ou non. Une enquête comme l'ESSIL ne pouvant se permettre d'imposer une seule vision des choses, les choix méthodologiques qui ont été retenus permettront en fait aux différents chercheurs de délimiter comme bon leur semble les limites de la famille.

Dans ce texte, nous ne nous intéressons donc pas uniquement aux phénomènes qui touchent les familles dans leur sens le plus restreint. Nous discuterons entre autres de la famille étendue, par exemple les oncles, les tantes, les grands-parents, avec lesquels les répondants n'ont jamais cohabité, mais qui peuvent quand même avoir une influence sur leur vie. Nous traiterons aussi des phénomènes qui touchent les couples sans enfant, qui ne forment pas des familles, mais qui pourraient potentiellement le devenir. Finalement, nous nous intéresserons à ce qui se passe dans la famille autour d'événements particuliers (naissance, divorce, etc.).

Bien sûr, puisqu'il faut aussi choisir des thèmes plus précis qui serviront à documenter la vie des familles, nous ferons référence à des dimensions particulières du lien familial : l'aspect de la structuration des liens conjugaux et familiaux (composition du groupe), les dynamiques internes des ménages (fonctionnement familial, répartition des responsabilités de la vie quotidienne, qualité des relations, etc.), les relations avec la famille hors ménage (soins aux personnes âgées, fréquentation de la parenté, relations entre ex-conjoints qui partagent la responsabilité d'un enfant) et de manière plus approfondie, les interactions qui s'inscrivent dans la thématique du soutien social.

Il est à noter que nous ne ferons pas référence dans ce texte à tous les facteurs de type macrosociologique qui influencent les phénomènes familiaux (par exemple, l'influence des institutions sociales comme la religion, la loi ou encore des facteurs économiques ou politiques). Ces facteurs sont bien entendus des déterminants importants des comportements des ménages et des familles. Cependant, la construction d'une enquête longitudinale ne nécessite pas de développer ces aspects, et il ne sera donc pas question ici de ces facteurs de type « macro ».

Enfin, soulignons que le texte a été conçu de façon à mettre en relation la thématique familiale avec les autres thèmes de l'ESSIL. À la lecture du texte, on aura parfois l'impression que « tout est à la fois cause et conséquence » : les diverses thématiques apparaissent effectivement tant dans l'explication de la dynamique familiale (prochaine section) que dans les effets de cette dernière (section suivante).

3.2 La dynamique familiale

Dans cette section, nous nous concentrerons, d'une part, sur les recherches qui s'intéressent aux interactions qui marquent la vie conjugale et familiale et, d'autre part, aux recherches qui visent à expliquer des phénomènes qui se produisent dans la famille, soit la violence conjugale, les décisions qui mènent aux ruptures d'union ou celles qui conduisent aux choix de fécondité. L'objectif étant d'établir un bilan non exhaustif des recherches existantes pour ensuite proposer une série de variables à mesurer.

3.2.1 La thématique 1 : les relations conjugales et la vie domestique

L'intérêt à développer des connaissances sur l'interaction dans le couple est multiple. D'une part, comme on le verra plus loin, certaines recherches montrent l'importance de la qualité des relations conjugales et familiales sur le bien-être des membres de la famille, adultes comme enfants. D'autre part, mieux connaître ce qui assure de bonnes relations

conjugales, c'est aussi faire avancer les connaissances sur ce qui peut prévenir les ruptures d'union, qui sont, de leur côté, souvent mises en relation avec d'autres phénomènes moins positifs sur la santé des membres de la famille ou sur le développement des enfants. Les couples qui vivent une bonne relation auraient une moins grande probabilité de se séparer que les autres : la relation entre l'évaluation subjective de la qualité du mariage et le risque de séparation, de même que la relation entre l'absence de conflits ouverts et le risque de séparation sont fortes et bien établies dans la documentation (voir Rogers et DeBoer, 2001 pour un exemple récent).

Pour discuter de cette question des relations de couple, nous avons choisi de nous concentrer sur certains facteurs spécifiques : le temps passé ensemble, la gestion de l'argent, la distribution du pouvoir et le partage des tâches. Notons aussi que certains des thèmes qui concernent la vie domestique pourront tout autant être explorés dans des situations de ménage qui ne sont pas constituées à partir d'un couple. Par exemple, le partage des tâches peut être étudié dans des ménages de colocataires, ou encore, là où vivent plutôt ensemble deux générations d'adultes.

Le temps passé en couple

Selon Hill (1988), l'hypothèse selon laquelle le temps passé à faire des « activités de couple » rapproche les conjoints et renforce leur sentiment d'attachement mutuel serait confirmée : selon les résultats de ses analyses, plus le temps passé dans le couple à faire des activités communes augmente, moins la probabilité que la relation se termine par une rupture est grande. Quel type de « temps en couple » est le plus favorable? Une désagrégation du temps total passé avec le conjoint par catégorie d'activités a montré qu'il s'agirait du nombre d'heures à faire des activités récréatives (activités à l'extérieur, activités sportives, etc.) et du nombre d'heures à écouter la télévision en couple. Ce résultat sur l'impact positif de la télé fait d'ailleurs dire à l'auteure que la télévision n'est peut-être pas, comme le laissent

entendre ses détracteurs, un média aussi passif et néfaste pour les relations humaines qu'il en a l'air².

Dans une autre étude qui s'intéresse aux déterminants du temps passé en couple ainsi qu'aux conséquences sur la qualité des relations, Kingston et Nock (1987) montrent que le temps passé en couple, et en particulier le temps passé ensemble à discuter et à faire des activités récréatives (aller au cinéma, sorties diverses, etc.) a un impact significatif sur la qualité de la relation conjugale (l'évaluation subjective de la qualité de la relation). Cependant, les auteurs affirment, malgré leurs efforts méthodologiques, qu'il est très difficile de déterminer si le temps passé ensemble est la cause ou l'effet d'une bonne relation conjugale; « the results indicated the presence of a relationship, but whether it is recursive or nonrecursive is impossible to determine » (Kingston et Nock, 1987 : 399).

Une publication plus récente a remis en question les conclusions des études ou théories qui établissent un lien positif et fort entre le temps passé en couple et la qualité de la relation (Crawford et autres, 2002). Selon ces auteurs, le temps passé à faire des activités récréatives ou de loisir en couple peut influencer la qualité des relations, mais seulement si les deux partenaires trouvent un intérêt à l'activité en question. En effet, il est, par exemple, probable qu'une femme qui participe aux activités de loisir de son conjoint, mais qui n'aime pas ces activités (elle y participe pour faire plaisir à son conjoint), perçoive à la longue que la qualité de sa relation n'est pas aussi bonne qu'elle le souhaiterait. Les résultats de leur analyse confirment de façon générale leurs hypothèses. Aussi ces chercheurs insistent-ils pour inclure des mesures de qualification du temps passé en couple. Si ces périodes de temps commun sont nombreuses mais mutuellement peu appréciées, les chances qu'elles contribuent à une amélioration de la qualité de la relation sont faibles.

2. Il faut dire que les risques de multicollinéarité sont élevés dans cette étude et que les auteurs ne les mentionnent pas. Il faut demeurer prudent quant à l'interprétation de ces résultats.

Avant de conclure cette section, il est à noter qu'une autre catégorie de recherche, reliée à la thématique du temps conjugal, tente d'identifier les facteurs qui font en sorte que les membres d'un couple passent ou ne passent pas beaucoup de temps ensemble. Est-ce que les membres d'un couple qui n'ont plus beaucoup d'activités communes ont changé leurs habitudes à cause d'un phénomène X ou Y (le travail à des heures non standards, comme le croient Presser, 2000 ou Kingston et Nock, 1987, par exemple)? Des données longitudinales peuvent aussi être d'une grande utilité pour déterminer si le temps passé en couple, à discuter ou à faire des activités communes, est préalable, concomitant ou tout simplement subséquent aux changements dans la qualité des relations d'un couple.

La gestion des ressources financières et la distribution du pouvoir

La gestion des ressources financières et l'influence dans la prise de décisions retiennent l'attention de plusieurs chercheurs en sciences sociales (Steil, 1997 pour une revue). Même si les femmes ont de plus en plus tendance à gagner des revenus qui se rapprochent ou qui dépassent ceux des hommes, et malgré les luttes menées durant le dernier siècle pour l'atteinte de l'égalité homme/femme, il semble qu'il existe toujours de nos jours de grandes disparités dans la distribution du « pouvoir » au sein des couples. Généralement, les hommes ont encore plus d'influence dans leur couple, du point de vue de la prise de décisions importantes. C'est parfois même le cas dans les couples où la femme gagne un salaire plus élevé et occupe un emploi plus prestigieux (Tichenor, 1999). De plus, il semblerait que les hommes aient, de façon générale, un niveau de contrôle plus important sur la façon dont sont gérées les ressources financières du couple, une des dimensions fondamentales du pouvoir dans une relation (Vogler et Pahl, 1994). Comme le mentionne Ferree (1990 :877) à ce sujet, « control over money and how it is used are important dimensions of power inside the household ».

Certains facteurs importants ont été considérés pour expliquer la distribution inégale du pouvoir dans les couples. Le principal élément semble être le fait que l'homme travaille ou non en dehors du ménage. En effet, le travail permet d'avoir accès à deux types de ressources très importantes et très convoitées dans la société, c'est-à-dire l'argent et le statut social (ou le prestige), ressources qui ont une influence significative sur le type de fonctionnement interne des unions. Ainsi, selon plusieurs études, les hommes qui ont un emploi stable et bien rémunéré sont ceux qui ont généralement le plus de pouvoir décisionnel et le plus à dire dans la gestion des finances des couples; c'est d'autant plus vrai lorsque leur conjointe ne travaille pas (Vogler et Pahl, 1994; à ce sujet, l'étude classique est de Blood et Wolfe, 1960). Au contraire, les « femmes au foyer », une occupation peu prestigieuse dans la société nord-américaine, sont celles qui ont le moins d'influence et de pouvoir dans leur union ou leur mariage (et encore moins si le salaire de leur conjoint s'élève dans l'échelle salariale) (Steil, 1997). Ces dernières se retrouvent plus souvent qu'autrement dans un rapport de soumission dans leur union (elles ont entre autres souvent à demander à leur conjoint la permission et l'argent pour acheter telle ou telle chose, etc.).

Entre ces deux extrêmes, les femmes avec un emploi auraient plus d'influence et de pouvoir que les femmes sans emploi, et ce, d'autant plus qu'elles travaillent depuis plusieurs années et qu'elles n'ont pas ou peu d'enfants (voir Steil, 1997 pour une revue de ces études). Cela étant dit et selon les études les plus récentes, c'est généralement l'homme qui a le plus d'influence du point de vue des décisions touchant le ménage, et ce, même dans les couples où les deux conjoints travaillent (Steil et Weltman, 1991). Certains indices montrent même que l'égalité serait loin d'être atteinte dans des pays où les politiques sociales visent explicitement une plus grande égalité entre les hommes et les femmes, comme en Suède par exemple (Nyman, 1999).

Selon certains auteurs qui ont testé empiriquement l'hypothèse (Steil et Turetsky, 1987), plus le niveau d'influence et de pouvoir est distribué de façon équitable dans le couple, plus le niveau de satisfaction par rapport à la relation augmente (en particulier pour les femmes; pour les hommes, la situation est plus complexe et dépend entre autres de leurs attitudes sur les rôles sexués). Steil (1997 : 61), après une revue de la documentation, conclut à ce sujet que « across all studies, strategies reflecting an imbalance of power between the partners were associated with negative outcomes, whereas those associated with a more equal balance of power were associated with positive outcomes ». Qu'en est-il au Québec?

La distribution du partage des tâches domestiques

Le niveau de partage des tâches dans un ménage est souvent utilisé pour expliquer d'autres phénomènes (la stabilité du couple, la qualité des relations conjugales, etc.). Il constitue cependant aussi en soi un objet d'intérêt. Plusieurs chercheurs tentent en effet d'expliquer comment se négocie le partage des tâches dans les ménages. Gershuny (2000) a même suivi l'évolution de ces activités, ainsi que du temps consacré au travail et au loisir, sur plusieurs décennies et pour plusieurs pays³ à partir de la comparaison de données d'enquêtes utilisant des « budgets-temps ». Il a par, exemple, montré que l'importance du temps consacré aux tâches domestiques a connu une baisse depuis les années 1920, entre autres grâce au progrès technologique. Ce champ est d'ailleurs devenu, ces dernières années, très important dans l'ensemble des études portant sur la famille (Coltrane, 2000). Le fait que les femmes, malgré leur entrée massive sur le marché du travail, continuent de consacrer une plus grande proportion de leur temps aux tâches domestiques, contribue à l'augmentation du niveau

3. L'analyse globale comprend une vingtaine de pays d'Europe, d'Amérique du Nord, ainsi que l'Australie et Israël. L'analyse comparative réfère à la situation dans huit pays (dont le Canada).

d'intérêt porté envers cette thématique ces dernières décennies (Greenstein, 1996a). Cette réalité, combinée aux données qui montrent qu'une forte majorité des citoyens sont en faveur d'un partage équitable du travail domestique entre hommes et femmes (Le Bourdais et autres, 1991), interroge plusieurs chercheurs.

Qu'entend-on par « tâches domestiques »? Cette notion n'est pas aussi simple à définir qu'il n'en paraît de prime abord. Coltrane, qui reprend une définition de Shelton et John (1996 : 300), soutient que la conceptualisation la plus fréquente dans la documentation est la suivante : « housework most often refers to unpaid work done to maintain family members and/or a home ». Cela inclut les cinq types de tâches qui sont les plus accaparantes en ce qui concerne le temps, et généralement associées aux femmes, soit : préparer les repas, nettoyer la maison, faire les courses à l'épicerie et faire les achats pour les biens utiles à la maison, laver la vaisselle ou nettoyer après les repas, laver les vêtements. Ces catégories « classiques » sont considérées comme du travail domestique de routine, par opposition au travail « occasionnel », qui serait moins demandant et plus apprécié en général (réparer la maison, faire du jardinage, payer les factures, reconduire en voiture les membres du ménage). Selon cette approche, ces tâches « masculines » pourraient plus facilement être remises à plus tard, contrairement aux premières, qui sont répétitives, qui doivent sans cesse être recommencées et qui sont considérées comme plus ennuyantes (Blair et Lichter, 1991).

Dans son travail comparatif à partir des budgets-temps compilés dans différentes enquêtes nationales, Gershuny (2000) fait référence à cinq catégories de tâches : les tâches routinières (cuisine, nettoyage, ménage, planification), la cuisine, les soins aux enfants (comprenant aussi l'accompagnement et le jeu), le magasinage (incluant les déplacements) et le travail occasionnel (entretien et réparation de la maison et de la voiture, animaux, jardinage). Son analyse de l'évolution du temps consacré aux tâches domestiques depuis les années 1920 en Angleterre, et depuis les années 1960

dans plusieurs pays occidentaux, montre par exemple, que c'est principalement le temps consacré aux tâches routinières qui a diminué avec les décennies, alors que le temps utilisé pour les soins aux enfants a plutôt augmenté. Son étude réalisée à partir de la compilation de budgets-temps ne permet pas de connaître les raisons exactes de ce dernier phénomène, mais l'auteur propose plusieurs hypothèses explicatives dont l'augmentation des exigences éducatives dans les pays concernés.

Les variables socioéconomiques qui influencent le partage des tâches

Une des approches utilisées en sociologie de la famille pour expliquer le partage des tâches, axée sur les ressources, argue que les membres d'un couple négocient ce partage en fonction de leurs ressources respectives. Il y aura ainsi « spécialisation » pour les différentes tâches selon la « productivité » respective des membres dans chacune d'elles (voir Aldous, Mulligan et Bjarnason, 1998). Dans ce contexte, il est prédit que plus la femme aura de ressources (ressources économiques, capital humain, etc.), plus son pouvoir de négociation sera accru et moins elle contribuera aux travaux domestiques. Il en va de même pour l'homme.

Les recherches empiriques ont souvent offert un soutien à cette thèse (du moins, les résultats allaient dans le sens des prédictions de l'approche). Selon ces études, ce sont généralement les caractéristiques sociales de la femme dans le couple qui déterminent le plus s'il y aura partage égal ou non des tâches⁴. Gershuny (2000) a ainsi établi un lien direct entre l'augmentation du temps consacré au travail rémunéré par les femmes, au fil des décennies, et une réduction concomitante du temps consacré aux tâches domestiques. Par exemple, le

4. Dans les études qui font appel à cette approche, on utilise autant l'information sur la personne qui est analysée (son niveau d'éducation, son revenu, etc.) que sur ses caractéristiques en relation avec celles de son conjoint (la différence entre le revenu de la personne et celui de son conjoint, la différence en ce qui concerne le niveau d'éducation, etc.).

temps que les Canadiennes consacrent aux tâches routinières serait passé à plus de 200 minutes par jour à moins de 160 minutes par jour entre 1971 et 1982 en moyenne. Durant cette même période, le temps que les hommes canadiens consacraient à ces mêmes tâches serait passé de 28 à 40 minutes par jour. Par ailleurs, l'analyse historique de Gershuny montre que la décennie 1970 a été très propice à ce type de changement. Par la suite, le temps que les femmes canadiennes ont dû consacrer aux diverses tâches domestiques s'est stabilisé (ou a augmenté, par exemple, pour les soins aux enfants) alors que les hommes consacrent parfois moins de temps qu'auparavant à ces tâches (comme aux tâches routinières).

Plusieurs recherches montrent aussi que les femmes qui travaillent de plus longues heures (Blair et Lichter, 1991; Coltrane et Ishii-Kuntz, 1992; Greenstein, 1996a), qui gagnent plus d'argent et qui ont un degré d'éducation plus élevé font moins de travaux domestiques (Antill et Cotton, 1988; Coverman, 1985; Ross, 1987). Conformément aux attentes théoriques, le niveau d'éducation des femmes aurait une plus grande influence, dans le partage des tâches, que celui des hommes (Pittman et Blanchard, 1996). Aussi, plus la part des revenus du ménage provenant de la femme est élevée, plus le partage des tâches serait équitable (Blair et Lichter, 1991; Brayfield, 1992⁵; Greenstein, 1996a; Starrels, 1994). Gershuny a aussi montré qu'entre 1920 et 1960, en Angleterre, ce sont les femmes des classes les moins favorisées qui ont le plus réduit le temps qu'elles consacraient aux tâches domestiques, surtout grâce au progrès technologique. À l'inverse, les femmes des classes moyennes se sont retrouvées avec plus de responsabilités domestiques du fait de la réduction de la présence d'employées domestiques au fil des décennies.

Les hommes qui travaillent des heures moins longues, qui ont un plus haut niveau de scolarité et qui endossent les principes d'équité dans le partage des

tâches (une variable importante dont il sera question dans la section suivante) font plus de travaux domestiques comparativement à la quantité de leur conjointe (Coltrane, 2000; Gershuny, 2000). Les hommes qui travaillent à temps plein à l'extérieur de la maison ont, quant à eux, généralement moins tendance à participer aux travaux domestiques (Kamo, 1991). Finalement, toujours selon la même logique, Pittman et Blanchard (1996) observent que plus le conjoint occupe un emploi « prestigieux » par rapport à celui de sa conjointe, plus la part des travaux domestiques que cette dernière prendra en charge sera grande.

Dans son étude de l'évolution historique du temps consacré aux tâches domestiques, Gershuny (2000) souligne le fait que le temps consacré à faire la cuisine ne diminue pas au rythme attendu selon le niveau de scolarité et de revenu des ménages parce qu'il s'agit d'une activité plus propice à la créativité. Entre 1974 et 1985, le temps consacré à cette activité a diminué avec l'augmentation du travail rémunéré chez les femmes, mais il s'est stabilisé par la suite.

L'influence des valeurs et des attitudes

D'autres recherches soutiennent plutôt que ce sont les attitudes développées par la socialisation et les attentes quant aux rôles respectifs des hommes et des femmes dans une relation, et dans la société en général, qui expliquent l'équité ou non du partage des tâches dans un ménage. En bref, plus les membres d'un couple auront des attitudes traditionnelles, moins l'homme participera aux tâches domestiques, et en particulier aux tâches traditionnellement « féminines ».

Encore une fois, plusieurs recherches ont fourni des éléments de soutien à cette approche. Pittman et Blanchard (1996), qui utilisent un indicateur de traditionalisme basé sur une seule question⁶, confirment leurs

5. Résultats obtenus dans une recherche menée au Canada.

6. « If a husband and wife both work full-time, they should share household tasks equally » (très en désaccord à complètement d'accord).

attentes théoriques : plus les hommes adoptent une position traditionnelle, moins ils vont participer aux travaux domestiques « féminins » (préparation des repas, vaisselle, nettoyage de la maison, lavage des vêtements et épicerie). Ajoutons à ces résultats ceux de Atkinson et Hutson (1984), Kamo (1988; 1991), Presser (1994) et Sanchez (1994), qui vont tous dans le même sens, avec des indicateurs différents mais quand même tous corrélés avec le partage des tâches. Cependant, il y aurait un effet d'interaction. En effet, les hommes feraient beaucoup plus de travaux domestiques lorsque leur femme et eux-mêmes ont des attitudes non traditionnelles que lorsqu'ils sont les seuls dans le couple à adopter ces attitudes (Pittman et Blanchard, 1996; Greenstein, 1996a); en général, les hommes font relativement peu de travail domestique, à moins que leur femme et eux-mêmes soient généralement égalitaires dans leurs croyances à propos des rôles sexués et conjugaux (Greenstein, 1996a⁷).

Notons quand même l'existence de certaines recherches (Crouter et autres, 1987; Coverman, 1985) où ces éléments ne se sont pas avérés des prédicteurs efficaces du partage des tâches domestiques. Selon Greenstein (1996a), le problème de ces études serait de ne pas avoir tenu compte des effets d'interaction. Finalement, certains auteurs notent que la qualité des relations dans le couple peut elle aussi avoir une influence indépendante sur la participation des membres aux tâches domestiques : « fathers who are unhappy in their marriage? are less likely to be involved in the lives of their children » (Aldous et autres, 1998 : 811).

7. Les indicateurs utilisés par l'auteur pour mesurer le traditionalisme sont des questions qui demandent aux répondants de dire s'ils sont d'accord ou non avec des énoncés comme « le fait que des femmes qui ont des enfants de moins de 5 ans travaillent à temps plein », « il est préférable que l'homme travaille et que la femme prenne soin de la maison dans un couple » ou encore « les enfants d'âge préscolaire vont souffrir si leur mère travaille ».

L'influence de la structure familiale

Certains auteurs soutiennent que la structure de la famille, et en particulier le nombre d'enfants dans celle-ci, aura une influence déterminante sur la participation de l'homme aux travaux domestiques. Par exemple, Nock et Kingston (1988) montrent que plus il y a d'enfants dans un ménage, plus le temps qu'alloue le père à leurs soins augmente. Le Bourdais et autres (1991) notent aussi une relation positive et significative entre la présence d'enfants d'âge scolaire et préscolaire et le nombre d'heures de travaux domestiques, autant pour les hommes que pour les femmes. La présence d'adolescents n'a cependant pas d'influence significative sur le nombre d'heures consacrées au travail domestique.

Si plusieurs études utilisent le nombre d'enfants par ménage comme variable contrôle, la plus élaborée est certainement celle de Kamo (1991). Ce dernier montre qu'il existe une relation non linéaire entre le nombre d'enfants dans la famille et l'implication du père : alors que la participation relative est plus grande dans les couples sans enfant, elle tend à diminuer jusqu'à trois enfants, pour ensuite remonter dans les familles très nombreuses. L'explication qui est fournie est que l'homme ne diminue pas, en nombre d'heures absolues, sa participation aux tâches ménagères lorsqu'il y a un, deux ou trois enfants, mais ces tâches deviennent tout simplement plus lourdes à supporter (c'est la mère qui prend en charge ces surplus). Cependant, lorsque la famille devient très nombreuse et que la mère n'est plus capable de s'occuper des tâches qui s'accumulent sans cesse, la participation relative de l'homme commence à augmenter.

L'influence de l'étape du cycle de vie

Finalement, une dernière approche soutient que l'étape du cycle de vie des individus et des couples aurait, au-delà des facteurs mentionnés plus haut, une influence indépendante sur le niveau de participation des hommes aux tâches domestiques. Par exemple,

selon Coltrane et Ishii-Kuntz (1992), le moment où un couple a son premier enfant est relié à la participation du père dans les tâches domestiques : s'il y a un plus grand délai avant l'arrivée du premier enfant, les probabilités que le père s'implique plus activement sont plus grandes.

Pittman et Blanchard (1996) montrent aussi une relation entre la période d'entrée sur le marché du travail des femmes et la participation des hommes aux tâches domestiques. Selon leurs analyses, plus une femme connaît une longue histoire de travail rémunéré avant de se marier/cohabiter, moins elle sera impliquée dans les tâches ménagères, et ce, en contrôlant pour une large batterie de variables contrôles : « results clearly support the conclusion that husbands perform more of mundane housework traditionally allocated to wives when their wives have had more extensive involvement in the labor force » (Pittman et Blanchard, 1996 : 89).

Gershuny (2000) montre aussi l'influence de l'âge sur les responsabilités domestiques chez les femmes et chez les hommes. Par exemple, les jeunes hommes et les jeunes femmes sont ceux qui consacrent le moins de temps aux tâches domestiques en général. Les hommes plus âgés consacrent ainsi plus de temps à ces tâches que les hommes plus jeunes.

La principale étude sur le partage des tâches dans les ménages du Québec a été réalisée à l'aide de données recueillies dans les années 1980 (Le Bourdais et autres, 1991). Une remise à jour est nécessaire pour voir si la situation a évolué depuis 15 ans. Le suivi longitudinal de l'évolution du partage des tâches dans les ménages demeure rare. Une combinaison de plusieurs thèmes de recherche, dont le partage des tâches domestiques, dans le cadre d'une seule et même enquête, est encore plus rare. Nous croyons que cette thématique est suffisamment importante et significative du point de vue social pour qu'elle fasse partie intégrante du questionnaire.

3.2.2 La thématique 2 : les déterminants des ruptures conjugales et/ou divorces

Dans la documentation contemporaine (voir *Journal of Marriage and the Family*, la principale référence en matière de recherches sur la famille), une des thématiques les plus présentes est certainement celle sur les ruptures d'unions et le divorce. Cet événement, reconnu comme stressant pour la plupart des individus (avant, pendant et après), a des conséquences majeures sur la vie des individus (santé, pauvreté, etc.). Au Québec, environ 50 % des mariages se terminent par un divorce (*La situation démographique au Québec*, 2001). Les unions libres qui se rompent sont encore plus nombreuses que les mariages. Quels sont les principaux facteurs, définis par la documentation, qui influent à la hausse ou à la baisse sur la probabilité de rupture d'un couple? Peut-on déduire que les facteurs qui ont montré une grande influence dans les autres sociétés que le Québec, en particulier aux États-Unis, où sont menées le plus grand nombre d'études sur les divorces et les séparations, sont valides ici aussi?

Cette section présente un survol des différentes variables généralement utilisées pour prédire et expliquer les ruptures conjugales. Il est à noter que dans plusieurs études, il est aussi question de la qualité des relations conjugales (puisque ce sont en effet souvent les mêmes types de facteurs qui influencent la probabilité de divorce et la qualité des relations conjugales).

Les caractéristiques des conjoints

Il est utile de connaître plusieurs caractéristiques socioéconomiques et sociodémographiques des deux conjoints, car elles peuvent être des indicateurs significatifs de la probabilité d'un couple de se séparer. En effet, plus les traits des membres d'un couple sont différents, plus les probabilités de séparation sont grandes. Les caractéristiques particulièrement importantes à cet égard sont : l'âge (actuel et au

mariage), les statuts civils antérieurs, la religion, le niveau d'éducation et la présence, dans le ménage, d'enfants qui sont issus d'une union antérieure (South et Spitze, 1986). Il est à noter que les différents déterminants de la qualité des relations conjugales et de la volonté de mettre fin à une union varient généralement selon le sexe des individus (Lye et Biblarz, 1993). Tous ces renseignements seront automatiquement enregistrés dans l'ESSIL, ce qui permettra aux analystes d'inclure toutes les variables contrôles pertinentes dans leurs modèles.

Le type d'union précédente

Parmi les nombreuses variables explicatives avancées, la « cohabitation » préalable au mariage, ou même à l'union libre, est celle dont on fait le plus de cas. La documentation démographique a en effet, à maintes reprises, établi une relation positive entre le fait de vivre en union libre avant de se marier et la probabilité de se séparer par la suite (que le mariage ou l'union se fasse avec la personne avec laquelle l'individu a cohabité préalablement ou une autre personne). Ce résultat a été confirmé dans tellement d'études qu'il aurait atteint, selon DeMaris et Rao (1992 : 189), « the status of an empirical generalization ». La relation vaudrait pour la Suède (Bennett, Blanc et Bloom, 1988), les États-Unis (DeMaris et Rao, 1992) et le Canada (Blakrishnan, Rao, Lapierre-Adamcyk et Krotki, 1987; Hall et Zhao, 1995) (pour une étude qui montre la relation inverse, voir White, 1987). Heckbert, Nowak et Snyder (1998), dans leur analyse portant sur les États-Unis (données du PSID), notent d'ailleurs que le fait d'avoir cohabité est le deuxième meilleur prédicteur d'une probabilité de séparation pour un couple marié (après le nombre d'années de mariage).

Comment expliquer cette relation, qui semble contre-intuitive? Est-ce que les couples qui vivent en union libre avant de se marier sont différents des autres, c'est-à-dire qu'ils ont au départ une plus grande probabilité de se séparer dans le cadre d'une relation

de couple? Dans leur étude, Hall et Zhao (1995) contrôlent pour l'effet de sélection, soit l'idée selon laquelle ce n'est pas le fait de cohabiter avant le mariage qui explique les plus grandes probabilités de divorce, mais plutôt le fait que les personnes qui cohabitent ont un profil différent, et qu'elles ont, de toute façon, plus de probabilités de divorcer. La question des effets de sélection est d'ailleurs une des plus courantes dans cette documentation (Nock, 1995b). Leurs analyses ne permettent pas de conclure à un effet de sélection : il semble que l'union libre soit véritablement un facteur de séparation des couples (pour des résultats contraires, soit la conclusion en un effet de sélection significatif, voir Axinn et Thornton, 1992). Cependant, avancent-ils, « definitive conclusions about the veracity of the hypothesis will require models that go beyond sociodemographic factors to include additional indicators of cohabitation or selectivity such as attitudes, values, and lifestyles » (Hall et Zhao, 1995 : 426). La démarche longitudinale de l'ESSIL contribuera certainement ici, comme sur d'autres thématiques, à mieux connaître les facteurs antérieurs et postérieurs aux événements que nous allons étudier.

Le type d'union

Les unions libres sont, dans la grande majorité des cas, moins stables que les mariages, où les barrières à la séparation sont généralement beaucoup plus grandes. Aussi, le niveau d'engagement des conjoints dans une union libre est généralement plus faible (Nock, 1995b). Finalement, les conjoints en union libre ont tendance à exprimer un plus faible degré de satisfaction conjugale que les autres, ce qui les mène plus souvent à la séparation (DeMaris et Leslie, 1984). Cette thématique ne fait pas beaucoup l'objet de controverses importantes dans la documentation et il n'est pas nécessaire de s'y attarder plus longuement ici⁸.

Les valeurs et les attitudes

Si les banques de données actuelles sont utiles pour déterminer les causes du divorce, certains auteurs mentionnent qu'il serait aussi important de connaître plus en profondeur les attitudes des individus par rapport au mariage, aux relations de couple, à l'engagement et ainsi de suite (Bennett, Blanc et Bloom, 1988).

Entre autres, les perceptions relatives au rôle que devraient assumer les hommes et les femmes dans la société, et dans les couples en général, semblent être des prédicteurs significatifs de séparation. Presser (2000) montre, par exemple, que la probabilité de divorce dans un couple où la femme a des idées plus

égalitaires quant aux relations hommes/femmes est significativement plus grande que dans les couples où la femme accepte un partage plus traditionnel des responsabilités conjugales. Lye et Biblarz (1993), qui s'intéressent uniquement aux couples légalement mariés, concluent que les attitudes relatives au mariage ont une influence sur l'évaluation de la qualité du mariage, et de ce fait sur la probabilité de se séparer. Selon cette étude, il semblerait que les individus qui ont une vision plus traditionnelle du mariage (« le mariage est pour la vie », « les femmes devraient d'abord s'occuper des enfants et ensuite de leur emploi », etc.) soient en général plus satisfaits de celui-ci, ne voyant pas, contrairement aux individus mariés qui expriment des attitudes non traditionnelles, les autres modes de vie comme une possibilité légitime. Un résultat particulièrement intéressant de cette étude sur les valeurs est que le niveau d'accord/désaccord dans les attitudes des membres du couple a une influence particulièrement importante sur le niveau de satisfaction relativement au mariage : « couples who agree with respect to gender role and family attitudes have higher levels of marital satisfaction than do couples who disagree » (Lye et Biblarz, 1993 : 181). Aussi, « in the absence of well-defined adult role, disagreement with respect to appropriate gender roles is likely to lead to tension and conflict between spouses » (Lye et Biblarz, 1993 : 182). D'autres auteurs en sont arrivées à des conclusions similaires : plus que les types de valeurs adoptées par les individus, c'est l'existence de contradictions entre les valeurs de l'homme et celles de la femme (de même que les contradictions entre les valeurs et les pratiques) qui engendre souvent des problèmes dans une relation et même une séparation (McHale et Crouter, 1992).

On pourra s'intéresser à ce genre de questions, entre autres aux valeurs respectives des membres des couples et à leur vision d'une relation de couple « réussie » à partir du moment où nous pourrons interroger les deux membres du couple. Est-ce que les Québécois sont capables de passer outre les différences

8. Mentionnons simplement qu'il existe un champ de recherche qui s'intéresse aux déterminants du choix d'union (mariage versus cohabitation). Ces études ne sont pas abordées ici, par manque d'espace. Pour un exemple, voir Clarkberg et autres (1995), qui montrent des relations assez claires entre la décision de cohabiter et les attitudes relatives au monde du travail (pour les femmes) et les attitudes générales par rapport aux loisirs (pour les hommes) : plus une jeune femme accorde de l'importance à sa carrière professionnelle, plus la probabilité qu'elle choisisse la cohabitation comme premier type d'union par rapport au mariage est grande. Pour les hommes, plus un jeune homme valorise les temps de loisir, plus la probabilité qu'il opte pour la cohabitation plutôt que le mariage est grande.

attitudinales dans leurs unions conjugales? Au contraire, ont-ils tendance à évaluer de façon plus négative leur relation lorsque leurs attitudes relatives aux rôles des femmes dans la société, au mariage, et aux rapports hommes/femmes en général diffèrent dans leur couple⁹?

Les revenus des membres du couple et le niveau de capital humain de la femme

Lorsqu'une femme possède un niveau d'éducation plus élevé et qu'elle gagne un salaire relativement important (en particulier par rapport à son mari), les probabilités de divorce seraient, selon certaines approches économiques (Becker, 1981) ou sociologiques (Bernard, 1981), plus grandes (théorie de l'indépendance des femmes mariées). Par exemple, les femmes qui sont impliquées dans des relations dont elles voudraient sortir, mais qui n'ont pas les moyens financiers de le faire, auraient plus tendance à y rester que celles qui en ont les moyens (Ono, 1997). De façon générale, une augmentation du salaire des femmes et de leur niveau de scolarisation les pousseraient particulièrement vers le divorce, alors que ce ne serait pas nécessairement le cas pour les hommes. Dans la même logique, un mariage où l'homme possède peu de ressources économiques serait plus à risque de se conclure par un divorce. Selon certains auteurs (MacMillan et Gartner, 1999), les augmentations de salaire de la femme dans un couple réduiraient le niveau de satisfaction conjugale de plusieurs hommes. En effet, et malgré le fait qu'ils expriment dans la plupart des cas des attitudes égalitaristes, plusieurs hommes définiraient encore leur identité par leur rôle de « pourvoyeur ». Le sentiment que leur identité est menacée, lié aux augmentations de salaire de leur conjointe, aurait ainsi un impact négatif sur l'évaluation de la qualité de leur union.

9. Il est à noter que ces types de questions de recherche sont uniquement valables pour les couples hétérosexuels et que certains chercheurs pourraient être intéressés à étudier la stabilité dans les couples homosexuels. Aucune enquête consultée ne possède de telles questions et celles-ci devraient par conséquent être développées si on désire toucher ce sujet.

Malgré certaines recherches concluantes, plusieurs études en sont arrivées à des résultats négatifs et n'ont pas pu confirmer les deux grandes hypothèses mentionnées plus haut, c'est-à-dire l'effet du revenu des hommes et l'effet du niveau d'indépendance des femmes sur les désunions (Hoffman et Duncan, 1995; Spitze, 1988). Selon l'étude de Greenstein (1990), le fait qu'une femme ait une grande expérience de travail et qu'elle ait un niveau de scolarisation élevé n'aurait aucun effet sur la probabilité de divorcer¹⁰. Au contraire, les femmes avec un plus haut niveau de scolarisation auraient même tendance à moins se séparer que les autres (voir aussi South et Spitze, 1986), et il en serait de même pour les couples où les deux membres sont très scolarisés (Moore et Waite, 1981). Une des explications fournies est que l'éducation permet de développer des habiletés, en particulier des habiletés communicationnelles, favorables au mariage (Martin et Bumpass, 1989).

Concernant l'impact relatif des revenus, les résultats sont aussi mitigés. Selon Rogers et DeBoer (2001), l'accroissement du revenu de la femme (en termes absolus) augmenterait son niveau de satisfaction conjugale et de bien-être personnel, un résultat contraire aux attentes. De plus, la probabilité de rupture ne serait pas augmentée par une augmentation du niveau de salaire. D'autres auteurs, plus sceptiques, ont avancé que les hypothèses de base étaient réalistes, mais qu'elles devaient être complexifiées pour gagner en crédibilité et pour mieux correspondre à la

10. Cependant, il semblerait qu'il y ait un lien entre le nombre d'heures travaillées par la femme et la probabilité que le couple se sépare : en contrôlant pour plusieurs facteurs, l'auteur, comme d'autres (South et Spitze, 1986), observe que plus le nombre d'heures travaillées par la femme augmente, plus la probabilité de divorce augmente. Dans une étude ultérieure (Greenstein, 1995), il rajoutera que la relation ne vaut que pour une catégorie de femmes, soit celles qui ont des attitudes non traditionnelles relatives aux rôles sexuels (ces dernières, qui travaillent beaucoup, auraient selon l'auteur plus de difficultés à accepter d'avoir à assumer, malgré le grand nombre d'heures travaillées, une division inéquitable des tâches ménagères).

réalité. Par exemple, la relation empirique observée par Ono (1997) n'est pas aussi simple que ce que supposent les théories économiques du divorce. En effet, la relation entre le revenu de la femme et le divorce a plutôt une forme de U, indiquant que les premiers dollars d'augmentation de salaire produisent une diminution plutôt qu'une augmentation des probabilités de divorce pour la femme. Ce n'est qu'à partir d'un certain seuil de revenu que le lien entre le revenu de la femme et la probabilité de divorcer redeviendrait positif.

Par ailleurs, toujours selon l'étude de Ono (1997), il semblerait que l'absence de revenu de l'homme n'ait un effet sur le divorce qu'en fonction de celui de sa femme : lorsque l'homme a un revenu faible ou très faible et que la femme a un revenu qui n'est pas nul, la probabilité de divorce est peu affectée; cependant, lorsque le revenu de l'homme est faible ou très faible et que la femme est dans une situation d'absence de revenus, il y a une incidence majeure sur la probabilité de divorce (elle augmente de façon significative).

Ces processus complexes d'interaction sont illustrés d'une façon différente dans une étude de Heckbert, Nowak et Snyder (1998). Ceux-ci s'intéressent particulièrement au niveau de dépendance économique des femmes à l'intérieur des couples. Leur hypothèse est que le pourcentage du revenu du ménage gagné par un homme influence les probabilités de séparation : plus un homme est financièrement dépendant des revenus de sa conjointe, plus la probabilité qu'il y ait divorce ou séparation est grande. Les résultats de l'étude sont conformes en partie aux attentes des chercheurs : les couples qui ont la plus *grande* probabilité de divorcer sont ceux où la femme gagne de 50 % à 75 % des revenus du couple. Les couples où la femme gagne de 75 % à 100 % des revenus (ils sont rares dans cette étude) ont cependant une plus faible probabilité de divorcer, ce que les auteurs expliquent par la situation particulière de plusieurs de ces couples, où l'homme est malade ou très fragile économiquement

et où le salaire des femmes, malgré son importance du point de vue des proportions, est relativement faible.

On le voit par ces deux exemples, les processus impliqués ne sont pas simples. Mais doit-on s'attendre de façon réaliste à ce que l'effet des revenus des membres d'un couple soit le même pour toutes les unions, en toutes circonstances? Une telle simplification de la réalité semble difficile à concevoir. Encore une fois, il apparaît que des données sur les valeurs et les attitudes auraient pu être mises à profit de façon bénéfique dans ce type de recherche. En effet, on peut penser que l'impact de la dépendance économique sera de beaucoup réduit dans les couples où les deux membres ont un sens très fort de l'engagement (par exemple). Heckbert, Nowak et Snyder (1998) déplorent ainsi l'absence de données, dans le PSID (*Panel Study of Income Dynamics*), sur « the strenght of the women's work identities and gender role attitudes », qui peuvent influencer grandement les probabilités de divorce, au-delà des données objectives sur les revenus de l'un et l'autre membre du couple. L'ESSIL tentera d'éviter cet écueil.

En bref, si les résultats de ces études peuvent laisser perplexe, ils illustrent cependant bien la nécessité de recueillir des renseignements sur chacun des membres d'un ménage, sans quoi l'étude de questions comme les ruptures d'unions deviendrait très difficile.

La conciliation travail/famille

Presser (2000) étudie l'impact des horaires de travail « non standards » sur l'instabilité dans le mariage. Selon l'analyse de l'auteure, plus les membres d'un couple travaillent selon des heures dites non traditionnelles, plus la probabilité de divorce à l'intérieur de ce couple sera élevée¹¹. Pourquoi? D'une part, cela

11. Cette relation est cependant observée uniquement lorsque les couples ont des enfants; chez les autres, on semble pouvoir s'adapter à des horaires non concordants.

implique que les conjoints passent moins de temps ensemble, une variable reliée à la qualité des relations conjugales (Kingston et Nock, 1987). D'autre part, cela implique qu'un des deux conjoints est seul pour faire toutes les tâches associées au fait d'avoir un enfant, une situation pouvant mener à des conflits conjugaux et à des frustrations.

White et Keith (1990) s'intéressent eux aussi au *shift-work*, soit les horaires de travail dans lesquels plus de la moitié du temps travaillé se situe en dehors de la période de 8 h à 16 h. Ces auteurs concluent que A) « shift work has a modest but very general negative effect on marital quality : every indicator of marital quality is significantly and negatively affected by shift work in at least one analysis »; B) « shift work is also found to increase the probability of divorce from 7 % to 11 % over the three-year period » (White et Keith, 1990 : 453). Il est à noter que Kingston et Nock (1985) n'ont cependant pas trouvé de relation significative entre les horaires de travail non standards ou non concordants et la satisfaction familiale ou conjugale.

L'histoire et l'origine familiale

Le fait que les parents d'un individu aient divorcé augmenterait la probabilité que ce dernier divorce lui-même dans sa vie adulte (Wallerstein et Blakeslee, 1989). Sans tenir cette relation pour acquise, il sera important de recueillir de l'information sur l'histoire familiale des répondants de l'enquête. Nous proposons de faire cette collecte lors d'une vague subséquente de l'enquête, en interrogeant les répondants sur leurs unions/désunions passées et aussi, mais de façon moins détaillée, sur leur famille d'origine (nombre de frères et sœurs, présence ou non des deux parents, cause de l'absence d'un ou des deux parents biologiques, etc.).

Le partage des tâches

Dans un certain discours public et dans plusieurs textes universitaires, on valorise très fortement l'équité entre hommes et femmes dans le partage des tâches domestiques. Est-ce que les situations de partage inéquitable des tâches, dans un contexte où le modèle culturel encourage l'équité, créent des tensions, qui seraient suffisantes pour précariser les liens des couples? (Bawin-Legros et Lenoir, 1999) Gershuny (2000) fait, de son côté, l'hypothèse que l'entrée des femmes sur le marché du travail – qui a conduit à réduire le temps qu'elles consacraient aux tâches domestiques – a créé une forte pression chez leurs conjoints afin qu'ils augmentent leur propre contribution à ces tâches. Les ruptures conjugales se seraient ainsi principalement produites dans les ménages où les hommes n'ont pas réagi favorablement à ces nouvelles exigences.

Certaines recherches empiriques se sont attaquées à ces questions. Selon l'étude de Benin et Agostinelli (1988), il existe une relation positive entre l'équité dans le partage des tâches et la satisfaction des relations conjugales. Helms-Erikson (2001) remet néanmoins en question cette relation, et soutient que le lien entre partage équitable des tâches et qualité de la relation conjugale est plus complexe. Selon cette auteure, qui adopte une perspective des « cycles de vie », la division plus ou moins équitable du partage des tâches a un impact sur la qualité de la relation dans le couple, mais cet impact n'est pas le même dans tous les types de couples. En généralisant, deux types de couples se distingueraient. Selon le premier type, les parents ont leur(s) enfant(s) plus tôt, sont plus conservateurs dans leur vision du mariage et du partage des tâches et ont un statut socioéconomique plus faible. Dans le second type, le profil est l'inverse : ils ont des enfants plus tard, sont plus scolarisés et sont moins conservateurs. Est-ce que l'équité/inéquité dans le partage des tâches a un impact différent dans ces deux types de couples? Selon cette étude, la réponse est positive.

Les résultats de l'analyse montrent en effet que dans ces couples où l'enfant arrive tôt, un partage des tâches *plus équitable* aura de façon générale un impact *négatif* sur la satisfaction dans le mariage (pour les hommes et pour les femmes). Toutes les variables classiques qui influencent la qualité d'une relation sont prises en considération dans les modèles. Dans les couples où l'enfant arrive plus tard (et qui sont donc moins conservateurs et généralement plus scolarisés), une division du travail domestique plus égalitaire mène, comme on a tendance à penser que c'est le cas dans tous les couples, à une plus grande satisfaction et une meilleure qualité de la relation conjugale. Comme le soutient Helms-Erikson, « what is important for dual-earner couples' marital well-being is the congruence, or match, between their behaviors, beliefs and backgrounds » (2001 : 1108). Ces résultats, certes controversés par les auteurs qui soutiennent que le partage des tâches est invariablement relié à une relation de meilleure qualité – en particulier pour les femmes – mériteraient d'être repris dans une étude portant sur tous les couples, et non seulement, comme c'est le cas dans l'étude, sur les couples mariés qui travaillent. L'ESSIL, avec son échantillon représentatif de la population et ses questions touchant pratiquement tous les domaines de la vie des gens, permettra ce genre de recherche, très pertinente étant donné l'intérêt accru pour les travaux portant sur la division sexuelle des tâches domestiques (Coltrane, 2000).

Les caractéristiques du milieu de travail

Une des thématiques intéressant grandement les chercheurs, mais qui est très difficile à étudier sans l'appui de données longitudinales, est celle qui établit un lien entre, d'une part, le type de milieu de travail, le stress qui y est vécu et les caractéristiques de l'occupation (autonomie, complexité) et, d'autre part, le type de milieu familial (essentiellement le genre de relations entre les membres de la famille, l'éducation des enfants et les relations entre conjoints). En effet,

certains chercheurs se demandent si le genre de travail effectué (stress vécu) par un individu et la socialisation vécue dans son milieu de travail influencent la façon dont il se comportera en milieu familial et dans sa vie en général. Par exemple, Hughes, Galinsky et Morris (1992) soutiennent que les caractéristiques d'emploi des femmes, entre autres une forte pression liée à la productivité et un faible contrôle sur leur travail, interfèrent avec la vie familiale¹², interférence qui serait reliée négativement à la qualité de la relation conjugale. Certains chercheurs inversent la relation et s'intéressent plutôt à la façon dont la vie privée et familiale des individus influencera leur vie professionnelle. Certaines recherches montrent par exemple que certaines personnes décident de travailler de plus longues heures si elles vivent des problèmes conjugaux. Autrement dit, ce n'est pas la surcharge au travail qui crée les tensions conjugales mais plutôt ces tensions conjugales qui incitent à une augmentation des heures travaillées (Rogers, 1999; Rogers et DeBoer, 2001).

Finalement, d'autres auteurs essaient d'aller plus loin en décrivant les influences réciproques en milieu familial et en milieu de travail. Il n'est en effet généralement pas réaliste d'affirmer que la structure familiale influence directement le comportement au travail ou inversement que le milieu du travail influence directement le milieu familial. Des schémas d'influence réciproque sont préférables. Car, comme l'affirment Diane-Gabrielle Tremblay et Daniel Villeneuve (1997 : 120), « si le travail a une incidence sur la famille, l'inverse est vrai aussi à savoir que le déséquilibre de la vie familiale entraîne nécessairement des conséquences sur le rendement au travail ».

12. L'interférence entre le milieu de travail et la vie familiale est mesurée par des questions du type « Because of my job, it is difficult for me to spend enough time with my spouse; Because of my family responsibilities, it is difficult for me to get to work on time; When I am at home, I find myself thinking about work and not paying attention to my spouse » (Hughes et autres, 1992 : 36).

L'information recueillie sur les types de travail (ses caractéristiques, le stress qui y est vécu), de même que des mesures riches du type d'environnement familial et de la qualité des relations conjugales permettront certainement, dans la mesure où on observera l'évolution des deux dimensions de façon concomitante, de faire progresser ce champ de recherche en pleine ébullition. Toutefois, les conclusions demeurent incertaines pour l'instant, à cause principalement de lacunes méthodologiques dans les travaux (voir Perry-Jenkins et autres, 2000).

La qualité des relations intergénérationnelles

Selon certains auteurs, « relationships with parents are potentially important for the overall quality of the husband-wife or cohabiting couple partnership » (Nock, 1995b : 57). Pourquoi? Parce que les parents sont souvent une source importante de soutien émotif et de soutien économique. Les personnes qui entretiennent de mauvaises relations avec leurs parents, peut-être parce que ceux-ci désapprouvent leur conjoint ou pour toute autre raison, verraient dans plusieurs cas baisser la qualité de leurs relations conjugales, un résultat confirmé par quelques études empiriques (Nock, 1995b; Umberson, 1992).

La présence d'enfants

Un autre facteur de hausse de la qualité sur le plan des relations conjugales et de diminution des risques de séparation dans un couple est la présence d'enfants. Myers (1997) montre que le fait d'avoir au moins un enfant est significativement lié à la qualité de la relation conjugale; aussi, le fait d'avoir un enfant diminue l'ouverture des individus envers le divorce comme option pour régler certains problèmes dans le couple. Cependant, Myers (1997) déduit de ses analyses que ce sont généralement les couples les plus unis et les plus solides qui ont des enfants. Les effets d'autosélection sont donc difficiles à départager des effets « directs », dans ce champ qui demeure peu exploré.

Un des résultats particulièrement intéressants de l'étude de Hill (1988) est celui qui décrit les relations complexes entre la présence d'enfants dans un couple et les probabilités de rupture. On sait que les couples avec enfants ont généralement moins tendance à se séparer. Cependant, la présence d'enfants peut aussi jouer dans l'autre sens. En effet, le fait qu'il y ait des enfants dans un ménage diminue, dans la plupart des couples, le « temps de qualité » que peuvent passer ensemble les parents (augmentant par le fait même, selon les résultats des analyses, les probabilités de séparation). Plusieurs études associent effectivement la venue d'un enfant dans un ménage à une détérioration, dans plusieurs couples, de la qualité de la relation conjugale. Plusieurs facteurs pourraient cependant venir atténuer l'effet « déstabilisant » de la venue d'un enfant, dont entre autres le fait de participer à des activités familiales routinières. Du moins, selon Fiese et autres (1993), le fait qu'une famille s'adonne plus souvent à des activités en famille réduirait de façon significative le stress, pour les couples, associé à la venue d'un enfant. Cet effet serait particulièrement marqué pour les femmes, qui auraient tendance à évaluer plus positivement la qualité de leur relation lorsque leur famille a plusieurs activités en groupe que lorsqu'elle n'en a pas. Malgré l'intérêt de cette étude, elle demeure une des rares du genre et est limitée par la qualité des données. Comme le soulignent d'ailleurs les auteures, il est très difficile d'étudier ce genre de problématiques en n'ayant pas accès à des données longitudinales)¹³.

13. Comme le mentionnent les auteurs, « because of the cross-sectional nature of the study, it is not possible to determine whether more meaningful family rituals lead to more healthy marriages or whether marital relationships which are already healthy tend to create more meaningful rituals » (Fiese et autres, 1993 : 642).

L'Âge au mariage

Le lien entre l'âge au mariage (ou le début de la cohabitation) et le risque de séparation est bien établi : plus les membres d'un couple sont jeunes lorsqu'ils s'unissent, plus les probabilités de rupture sont grandes (Booth et Edward, 1985)¹⁴. Les événements « début d'union », « cohabitation » et « mariage » seront tous enregistrés lorsqu'ils arrivent. Dans le cas des unions déjà formées, l'information sera recueillie lors de la troisième année de l'enquête.

3.2.3 La thématique 3 : la violence conjugale

Les interrogations sur la qualité des relations conjugales conduisent évidemment à se questionner sur les relations qui sont les plus négatives : celles marquées par la violence. Malgré les campagnes de prévention et les tentatives d'enrayer le problème de violence conjugale, celui-ci reste présent. Selon une étude américaine (Sugarman et Hotaling, 1989), ce sont 30 % des personnes mariées ou vivant en cohabitation qui ont connu, au moins une fois au cours de leur relation, une expérience de violence physique. D'après Straus et Gelles (1990), entre 3 % et 10 % des individus vivront un épisode de violence physique sévère au cours de leur vie. Finalement, selon Gelles, une personne aurait beaucoup plus de probabilité, au cours de sa vie, d'être agressée physiquement à l'intérieur même de son logement, par ses proches, qu'en marchant dans la rue, par un inconnu. Plusieurs études ont cherché à mieux comprendre les origines de ce phénomène.

14. Il est à noter que Le Bourdais et autres (2000), qui étudient la stabilité des familles dites « intactes » (les premières unions qui comportent au moins un enfant), confirment la relation entre âge au moment de l'union et séparation pour le Canada anglais, mais pas pour le Québec; au Québec, le fait qu'une femme forme son union en plus bas âge n'a pas d'impact sur la probabilité de se séparer (le type particulier d'union observé, c'est-à-dire avec enfants, explique probablement ce résultat non conforme avec le résultat le plus fréquent dans la documentation).

Les variables classiques

Dans la documentation, les variables socioéconomiques les plus reliées à la violence conjugale seraient l'âge et le statut socioéconomique. En effet, les personnes plus jeunes, avec un statut socioéconomique plus faible, feraient partie des catégories sociales où l'on retrouve la plus grande prévalence de violence physique (Sugarman et Hotaling, 1989; Straus, Gelles et Steinmetz, 1980; Howell et Pugliesi, 1988; Ellison et autres, 1998). Aussi, le statut d'emploi de l'homme (en chômage ou actif) serait un prédicteur important de la présence de violence, mais le statut d'emploi de la femme n'aurait pas d'incidence (Ellison et autres, 1998). Finalement, lorsque les niveaux d'éducation des deux membres du couple sont très différents, les risques de violence deviendraient significativement plus grands.

Les variables psychologiques et les comportements « à risque »

Sur le plan psychologique, ainsi que sur celui des pratiques individuelles, la consommation excessive d'alcool dans le ménage (Kaufman Kantor et Straus, 1987; Stets, 1991), le stress (Gelles, 1993) et la dépression (Stets, 1991) seraient, selon plusieurs études, les variables les plus corrélées avec la violence conjugale. Toutes ces variables seront mesurées dans l'ESSIL (voir le chapitre 2 sur la santé mentale pour plus de détails).

Le statut civil

Une donnée particulièrement intéressante dans ces débats sur les déterminants de la violence physique concerne les taux d'agression physique dans les unions libres, qui seraient significativement plus élevés que dans les mariages (Stets, 1991; Gelles, 1993; pour des résultats contraires : Ellison et autres, 1998). Comment s'explique cette différence entre les couples mariés et les autres? Tout d'abord, certaines caractéristiques socioéconomiques des personnes qui vivent en union

libre permettent d'expliquer, en partie, le clivage selon le statut civil; principalement, les personnes vivant en union libre sont plus jeunes et possèdent un statut socioéconomique moins élevé (Stets, 1991). La variance ne peut cependant pas être expliquée complètement par ces caractéristiques socio-économiques. Stets (1991) fait l'hypothèse que les niveaux de soutien social et d'intégration sociale¹⁵ auraient une influence significative sur la présence ou non de violence physique dans une relation. L'hypothèse de l'auteur est que les niveaux de soutien et d'intégration seraient plus faibles dans les couples vivant hors mariage.

Pour résumer très sommairement l'argument général, le soutien permettrait une réduction du stress qui peut mener à la violence alors que l'intégration sociale imposerait aux individus des normes à respecter, normes qui contraignent les comportements déviants comme la violence conjugale. Le mariage favoriserait le développement de réseaux et donc le soutien, de même que l'intégration sociale. Ce serait moins le cas pour l'union libre.

Lorsque toutes les variables de contrôle identifiées comme pertinentes sont introduites dans le modèle, la relation entre statut civil et violence physique, qui demeurerait significative avec l'inclusion de toutes les variables socioéconomiques, tombe. Les variables supplémentaires, qui demeurent significatives dans le modèle sont : la consommation d'alcool (le plus important prédicteur, en conformité avec la documentation), la dépression, le niveau d'implication dans le couple (plus il est grand, moins il y a de violence et, dans les unions libres, ce niveau d'engagement est généralement plus faible; voir Nock, 1995b) et la participation à des organisations sociales formelles (groupes professionnels, politiques, religieux, etc.). Il

semblerait que les couples en union libre se distinguent sur ces différents prédicteurs de la violence conjugale et que cela explique complètement pourquoi il y a plus de violence physique dans les unions libres.

Des travaux supplémentaires seraient très certainement nécessaires pour compléter cette étude, entre autres en incluant de meilleurs indicateurs de soutien et d'intégration sociale, comme nous proposons d'en inclure dans l'enquête (voir le chapitre sur les réseaux sociaux).

Les valeurs et les attitudes

Qu'en est-il des questions plus subjectives? Est-ce que certains systèmes de valeurs sont plus reliés que d'autres à la violence physique? Certains auteurs se sont intéressés à ces questions, et plus particulièrement à l'influence potentielle des croyances et des pratiques religieuses sur la violence conjugale, aux États-Unis (Ellison et autres, 1999) comme au Canada (Brinkerhoff et autres, 1992). Selon ces recherches et plusieurs autres citées dans ce bilan, ce sont surtout les différences de croyances religieuses à l'intérieur d'un couple qui peuvent mener à des situations de violence conjugale (parce qu'il risque plus d'y avoir dans ces couples des conflits, par exemple sur la façon d'organiser le ménage ou sur le type d'éducation à donner aux enfants). Selon l'étude de Ellison et autres (1999), les risques de violence conjugale sont supérieurs lorsque l'homme est très conservateur du point de vue religieux et que la femme est plus libérale (voir Heaton et Pratt, 1990, pour des conclusions similaires relativement à l'impact de l'homogamie/hétérogamie dans les croyances religieuses).

Dans un autre ordre d'idées, mais toujours relativement à la religion, il semble qu'une plus grande implication sur le plan religieux (fréquentation d'un lieu de culte) serait reliée à des plus bas taux de violence conjugale (Ellison et autres, 1998). Ces résultats confirment indirectement les résultats de Stets (1991), cités plus

15. L'intégration sociale est mesurée par la participation à des organisations, l'implication dans le couple, les activités de socialisation et la fréquentation du réseau social.

haut, sur l'influence de la participation sociale comme élément modérateur des risques de violence¹⁶.

Malgré un intérêt certain, l'ESSIL ne fera cependant pas de place aux questions religieuses. Elle accordera plutôt de l'importance aux valeurs et aux attitudes, en particulier aux valeurs familiales et aux opinions relatives aux rôles respectifs des hommes et des femmes dans la société dont on a souligné les liens avec plusieurs autres phénomènes familiaux. Grâce à de l'information sur les deux membres du couple sur laquelle nous espérons compter après quelques années d'enquête, on pourrait vérifier si l'homogamie ou l'hétérogamie des valeurs dans le couple a un lien avec la violence, comme semblent le suggérer les recherches qui se sont concentrées sur les croyances religieuses et les niveaux de pratique.

Le divorce

Finalement, un facteur un peu différent de ceux cités jusqu'ici peut influencer de façon significative la présence de violence conjugale : le divorce. En effet, un divorce est généralement associé à une diminution de la qualité des relations conjugales ainsi qu'à une augmentation des conflits. Comme le mentionne Dandurand (1994 : 535), « un bon nombre de couples se séparent dans la discorde et même dans la violence ». Aussi, selon une enquête de Renaud et autres (1987), 33 % des Québécoises ont affirmé que leur ex-conjoint avait manifesté « des comportements plutôt violents » pendant la période de leur divorce. À la suite d'un divorce ou d'une séparation, il sera pertinent de questionner les individus pour savoir s'ils ont effectivement vécu de tels épisodes de violence

conjugale. Les conséquences à plus long terme du divorce, dont il a été question tout au long de ce texte, pourraient en être affectées de façon très significative.

Nous avons longuement commenté l'évolution des dynamiques conjugales : des déterminants de la qualité des liens aux causes de leur rupture, en passant par ce qui serait le fondement des problèmes les plus importants, ceux liés à la violence conjugale. Pour certains chercheurs, la famille, ce n'est pas le couple, c'est plutôt la relation parent-enfant. Notre premier questionnement à cet égard se tourne vers les déterminants de la fécondité. La question des relations entre parents et enfants, ou plus largement celle de la dynamique *familiale*, sera présentée dans la partie suivante qui discute plus directement des effets qu'elle peut avoir sur les enfants, sur leur développement ou sur leur cheminement scolaire.

3.2.4 La thématique 4 : les déterminants de la fécondité

On sait que les taux de fécondité, au Québec comme dans plusieurs autres sociétés occidentales, sont insuffisants pour assurer la reproduction naturelle de la population. Ces faibles taux de natalité, qui contribuent au vieillissement de la population, en inquiètent plusieurs, particulièrement ceux qui prévoient une détérioration de la situation économique causée par un déséquilibre dans la pyramide des âges (Mathews, 1984; Lux, 1983). Si certains auteurs sont moins pessimistes et évaluent que la croissance économique réussira à contrebalancer les coûts plus élevés associés au vieillissement de la population (Gauthier, 1991; Denton et Spencer, 1987), il n'en reste pas moins que la fécondité demeure un enjeu social de premier ordre. Aussi, l'étude des déterminants de la fécondité constitue un sujet fort prisé, où plusieurs inconnues demeurent (Gauthier et Charbonneau, 2002).

16. On pourrait toujours répondre à cet argument en affirmant que c'est la qualité des relations et l'absence de violence dans un couple qui font en sorte que ses membres prendront part à des activités sociales dans des organisations formelles. Sans trop entrer dans le détail de ces débats, notons que l'aspect longitudinal de l'ESSIL permettra, une fois de plus, de répondre, au moins de façon partielle, à ce genre de contre-argument.

Du point de vue historique, plusieurs hypothèses ont été émises pour expliquer le déclin de la fécondité : baisse de la valeur du travail des enfants, passage d'une économie agraire et familiale à une économie industrielle basée sur le salaire individuel, attrait plus grand pour la consommation, accessibilité de nouveaux produits et services, émancipation des femmes et leur entrée sur le marché du travail, accès à la contraception chimique, etc. (voir Henripin, 1994). Aujourd'hui, ces conditions doivent être considérées comme données. Ainsi, au-delà de ces facteurs qui ont influencé historiquement les taux de natalité (au niveau agrégé), quels sont les facteurs qui font en sorte que les couples décident, aujourd'hui au Québec, d'avoir des enfants (ou de ne pas en avoir)?

Les variables classiques : revenus et éducation

La démographie, la sociologie et la science économique ont souvent insisté sur les facteurs économiques reliés à la venue d'un enfant (Becker, 1981). On a, par exemple, expliqué la plus faible fécondité des femmes fortement scolarisées par leur volonté de rentabiliser leur investissement en capital humain. Selon cette logique, l'accès au marché du travail permet la rentabilisation de l'investissement en éducation alors que le choix d'avoir des enfants et une famille y nuit (le modèle familial traditionnel empêcherait pratiquement toute rentabilisation).

L'étude de Heaton, Jackson et Holland (1999) est un exemple basé sur cette approche économique. Ces auteurs s'intéressent à la *décision* de demeurer sans enfant (en comparant, dans deux vagues d'enquête de la *National Survey of Families and Households*, si les intentions d'avoir ou de ne pas avoir d'enfants se concrétisent dans la deuxième vague, 6 ans plus tard). Seulement deux variables socioéconomiques influencent la décision de rester sans enfant entre les deux périodes : l'éducation et les revenus. Selon les résultats des analyses, des revenus élevés augmentent la probabilité d'avoir, dans la vague 2, l'enfant qui était

désiré dans la vague 1. Selon les auteurs, le coût d'opportunité associé au fait d'avoir des enfants serait diminué par des revenus plus élevés. Cependant, l'atteinte d'une plus forte scolarisation diminue les probabilités d'avoir un enfant entre les deux périodes, qu'il ait été désiré ou non. Un fort degré de scolarisation augmente significativement la probabilité de remettre à plus tard la venue d'un enfant, c'est-à-dire les individus disent qu'ils veulent un enfant dans la vague 1, et disent la même chose dans la vague 2 sans avoir cependant concrétisé leur désir exprimé lors de la vague 1.

La participation au marché du travail et les conditions du marché du travail

Ces dernières années, le lien entre la participation des femmes au marché du travail et la décision d'avoir ou non des enfants a été remis en question. À la suite d'une revue de la documentation, Gauthier et Charbonneau (2002 : 24-25) concluent par exemple que « l'activité des femmes ne semble même plus intervenir quant au nombre d'enfants, les femmes inactives n'ayant pas plus d'enfants que les autres ».

Les chercheurs semblent accorder une importance de plus en plus grande aux *conditions* de travail des femmes : certaines conditions de travail favoriseraient la venue d'enfants alors que d'autres y seraient un obstacle. Andersson (2000) souligne le fait que les gens accordent une grande importance, dans la décision d'avoir un premier enfant, à leur degré de stabilité dans la vie : avoir un emploi stable, sa propre maison et un certain niveau de vie. Ces attitudes se concilient assez mal avec les conditions actuelles offertes sur le marché du travail, entre autres avec la montée des emplois sur une base contractuelle. Dans ce contexte où les gens sentent qu'il est difficile de concilier leur travail, souvent incertain, avec l'arrivée d'un enfant (Mercure, 2001), il y a report du projet de parentalité, avec le risque que le projet ne se concrétise jamais.

Le niveau d'engagement dans la relation

Dans l'étude de Heaton, Jackson et Holland (1999) portant sur la décision de demeurer ou non sans enfant et citée plus haut, la variable la plus significative est le niveau d'engagement dans la relation. En effet, les individus qui se marient ou qui sont mariés, et qui possèdent donc les plus hauts niveaux d'engagement dans leur relation¹⁷, sont ceux qui ont les plus fortes probabilités d'avoir des enfants entre les deux vagues : « two of the strongest factors that predict changes in childbearing are being married or marrying between the two surveys » (Heaton, Jackson et Holland, 1999 : 538).

Au Québec, Caldwell (1990) a montré que l'union de fait, qui indique un niveau d'engagement moins élevé dans la relation, était reliée négativement et de façon significative à l'absence d'enfant (voir aussi Lapierre-Adamcyk et Juby, 2000). Ainsi, « les conjoints mariés ont toujours tendance à avoir plus d'enfants que les conjoints en union de fait et ce, dans tous les pays observés » (Gauthier et Charbonneau, 2002 : xii).

Étant donné la baisse continue du nombre de mariages au Québec, il deviendra certainement important de mesurer, dans le cadre de l'enquête, le niveau d'engagement des individus dans leur relation de couple. Si le mariage est une variable « proxy » pour le niveau d'engagement, il faut quand même être capable de distinguer les divers niveaux d'engagement dans les couples non mariés. Nous prévoyons inclure plusieurs mesures d'engagement et d'attitudes sur le caractère « sacré » des liens du mariage, tel qu'indiqué dans la section « famille et santé », où nous avons discuté de l'impact modérateur ou amplificateur des valeurs familiales lorsque survient un événement comme le divorce.

17. Forste et Tanfer (1996) ont, par exemple, montré, dans une étude comparant les couples mariés et ceux en union libre, que les premiers exprimaient un niveau d'engagement dans leur relation significativement plus élevé que les seconds. Les personnes qui sont en union libre recherchent généralement une plus grande liberté, et veulent conserver la possibilité de quitter la relation à n'importe quel moment sans trop de problèmes.

Les attitudes relatives au rôle des femmes dans la société et la famille

Selon les analyses de Heaton, Jackson et Holland (1999), les individus qui affirment qu'il est généralement négatif pour les enfants que la femme travaille ont plus tendance à désirer et à avoir des enfants. Moors (1996) en arrive à des conclusions très similaires : les valeurs qu'adoptent les femmes relativement à l'autonomie, ainsi que leurs valeurs traditionnelles/non traditionnelles par rapport à la famille, interagissent et ont une influence marquée sur la probabilité qu'elles enfantent. Ces valeurs seraient, entre autres, affectées par la scolarisation des femmes, ce qui amène l'auteur à conclure que l'effet de l'éducation ne se résume pas uniquement en une volonté de rentabiliser l'investissement en capital humain : elle affecte les valeurs et les priorités quoiqu'elle attire aussi les personnes, en particulier les femmes, qui ont déjà ces valeurs non traditionnelles et autonomistes. Les valeurs traditionnelles/non traditionnelles relativement au rôle des femmes seront examinées dans l'enquête.

Le rôle social associé à l'enfant

De plus en plus, on accorde aux facteurs subjectifs une importance fondamentale dans la décision d'avoir des enfants. En effet, avoir un enfant deviendrait une étape cruciale, pour certaines personnes, dans l'acquisition d'un rôle social; selon cette perspective, la parentalité constitue un « rôle social, qui apporte signification, ordre et stabilité dans la vie » (Gauthier et Charbonneau, 2002). Inversement, lorsque les jeunes accordent davantage d'importance à des projets personnels, à la satisfaction de choix individuels (études, voyages, expérimentations diverses), ceux-ci peuvent entrer en compétition avec les projets de fécondité, les retarder ou les remplacer. Pour certains jeunes, la venue d'un enfant a moins de valeur que la réalisation d'autres projets concurrents.

L'attente du « conjoint parfait »

Pour les jeunes, une des conditions fondamentales à la venue d'un enfant serait le fait d'avoir trouvé le conjoint « idéal ». Pour les femmes, cela signifierait un conjoint « capable d'accepter la paternité, d'en assumer les responsabilités et de partager les tâches de la vie quotidienne et de la parentalité » (Lemieux et Bernier, 1993 : 89) (voir aussi Dandurand et autres, 1994 : 201).

Si cette hypothèse est vraie, on pourrait supposer qu'une femme qui vit une relation conjugale où le partage des tâches est plutôt inégal, et où celle-ci exprime son insatisfaction relativement à l'équité de ce partage des tâches aura, dans le cadre de cette relation, une plus faible probabilité d'enfanter qu'une autre qui est plutôt satisfaite de la façon dont les tâches domestiques sont distribuées.

3.3 La famille et les événements familiaux comme facteurs explicatifs ou variables intermédiaires

La recherche sociale fait abondamment usage de variables « familiales » (les événements familiaux, les « valeurs sociales » reliées à la famille, les structures familiales, les réseaux familiaux, etc.) pour expliquer les comportements et les attitudes. Dans la documentation, on peut distinguer deux grandes catégories d'études. Tout d'abord, certaines études utilisent les variables familiales comme facteurs permettant de comprendre ou d'expliquer des phénomènes particuliers – santé physique, santé mentale, problèmes au travail, etc. Un deuxième type de recherche s'intéresse à la famille non pas comme un facteur ou une « cause » mais comme un élément de contexte (ou une variable intermédiaire), qui vient affecter de manière plus ou moins significative le résultat que l'on observe. On pense par exemple aux études qui font l'hypothèse que le fait d'être « bien entouré » par une famille peut rendre beaucoup moins ardue, pour un individu donné, l'expérience d'un

événement malheureux ou stressant (par exemple la perte d'un emploi ou le décès d'un proche), ou encore à l'idée assez répandue selon laquelle une famille dite « fonctionnelle » donne accès à ses membres à des ressources économiques, psychologiques, affectives (en bref, du soutien social), qui contribuent de manière significative à leur bien-être général.

Ces deux types d'études seront abordés ici. Cette section ne vise cependant pas l'exhaustivité. Il s'agit plutôt de présenter les principaux courants de recherche, de façon à repérer les informations sur la famille qui paraissent les plus utiles et les plus significatives en lien avec les autres thèmes de l'ESSIL et, lorsque pertinent, d'identifier les informations manquantes qui seront recueillies dans le cadre de notre propre enquête). Deux grandes thématiques ont été retenues ici : d'une part la famille et les enfants (leur scolarisation principalement) et, d'autre part, la famille et la santé.

3.3.1 La thématique 5 : la famille et les enfants

C'est sans doute lorsqu'il est question de phénomènes touchant les enfants et les adolescents que les variables de type « familiales » sont les plus utilisées dans la documentation. Ces recherches partent souvent de l'hypothèse que la famille d'origine et le milieu de vie actuel de l'enfant ont une influence déterminante sur ses comportements, sur ce qu'il vit et sur ce qu'il lui arrive, et sur ce qu'il lui arrivera dans le futur.

Les phénomènes touchant les enfants, dont leur scolarisation, ne sont pas la préoccupation première de l'ESSIL. Ces questions sont beaucoup plus détaillées dans des enquêtes portant spécifiquement sur les jeunes comme l'*Étude longitudinale du développement des enfants québécois* (ÉLDEQ) ou l'*Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes* (ELNEJ). Cela étant dit, on doit absolument tenir compte du cheminement des individus lorsqu'ils sont enfants puisque ces derniers feront partie de

l'échantillon lorsqu'ils atteindront l'âge de 16 ans. Nous ne pouvons nous permettre de consacrer une partie trop considérable du questionnaire à ce sujet, car questionner les adultes sur chacun des enfants du ménage peut être très long. Notre proposition tiendra donc compte des variables fondamentales connues pour leur impact significatif sur la destinée des enfants. Mais celles-ci sont d'abord et avant tout retenues pour le potentiel qu'elles offrent pour expliquer les cheminements individuels à long terme.

Dans l'ensemble des études, les recherches portant sur la scolarisation et les comportements « à problème » sont certainement les plus nombreuses. Les variables de type « familiales » les plus fréquemment utilisées et les plus pertinentes selon la documentation pour expliquer les « résultats » des enfants sont présentées ici.

La structure/forme familiale

Selon certains auteurs, le fait qu'il y ait plus ou moins d'enfants dans le ménage et le fait que les deux parents vivent ensemble ou non sont des facteurs structuraux importants, qui influencent la destinée des enfants. Coleman (1988) affirme, par exemple, que le ratio mère/enfant est un indicateur de capital social important, qui influencera entre autres le niveau d'attention reçu de la part de l'enfant (et par conséquent ses résultats scolaires)¹⁸. Ce ratio parent/enfant est aussi un

indicateur de capital économique car la taille de la famille influe sur la quantité des ressources financières qui seront accessibles aux différents enfants : plus il y a de frères et sœurs dans une famille, plus les ressources seront « diluées » entre les enfants, moins les résultats scolaires des enfants seront bons, moins le niveau de scolarité atteint sera élevé, moins grande sera la probabilité d'obtenir un diplôme d'études secondaires, toutes choses étant égales (Downey, 1995). Iacovou (2001) en arrive à des conclusions semblables à partir des données de la *British Household Panel Survey* : même lorsqu'on contrôle pour les rôles parentaux assumés, la taille d'une famille (le nombre de frères et sœurs) est reliée négativement avec la performance scolaire des enfants (pour le cas des États-Unis, voir Kuo et Hauser, 1997 ainsi que Blake, 1989; pour Israël, voir Shavit et Pierce, 1991). Les enfants de familles de grande taille obtiennent-ils de moins bons résultats scolaires? Si oui, à quel point?

Notons finalement que, selon certaines études (Zuravin, 1988), la taille de la famille serait le plus puissant prédicteur de la présence de négligence envers les enfants et ce, après avoir tenu compte de l'âge de la mère, de son niveau d'éducation, de son statut civil et d'autres variables relatives à la fertilité : plus il y a d'enfants dans le ménage, plus le niveau de négligence parentale sera grand.

La monoparentalité

La thématique de la monoparentalité et l'étude de ses effets sur les enfants est abordée à profusion dans la documentation. Selon plusieurs études, les enfants qui sont issus de familles monoparentales, et en particulier les enfants qui vivent durant une longue période dans

18. Une deuxième source de capital social se retrouverait, selon Coleman, à l'intérieur même des écoles. Selon l'auteur, le fait que les élèves des écoles catholiques réussissent mieux que ceux des écoles publiques s'expliquerait en bonne partie par l'existence dans les premières (et moins dans les secondes) de réseaux sociaux denses entre parents, administrateurs et professeurs. Ces réseaux créent une cohésion (une sorte de communauté), qui force le respect de certaines normes, le partage de renseignements, etc.; en fin de compte, cette source de capital social favoriserait l'obtention de meilleurs résultats scolaires pour les enfants qui en bénéficient. Malgré l'intérêt de cette hypothèse, il sera difficile d'évaluer complètement la théorie du capital social de Coleman dans le cadre de ce projet d'enquête. En effet, ce test exige un design d'enquête particulier (et coûteux) qu'on ne peut se permettre d'adopter, au risque de sacrifier d'autres

domaines d'intérêt importants. De plus, une étude empirique récente (Morgan et Sorensen, 1999) remet en question, de façon convaincante, certains arguments de Coleman (selon ces derniers, ce sont les normes véhiculées par l'Église catholique, transmises aux parents et aux éducateurs des écoles américaines, qui exercent avant tout une influence sur la réussite des enfants).

une famille monoparentale, réussissent moins bien à l'école que les autres (Aquilino, 1996; Amato, 1988; Krein et Beller, 1988; Mueller et Cooper, 1986; Mulkey, Crain et Harrington, 1992). Ils auraient, de plus, une probabilité plus grande de devenir dépendants des drogues et auraient plus souvent que la moyenne des comportements agressifs (Featherstone, Cundick et Jensen, 1992)¹⁹. Selon certains auteurs (Guidubaldi et autres, 1986), les effets sur la réussite scolaire seraient particulièrement ressentis par les garçons, qui sont dans la plupart des cas privés d'un modèle de rôle masculin lorsqu'ils vivent en famille monoparentale (Krein et Beller, 1988 confirment empiriquement cette hypothèse). Aussi, les familles monoparentales sont beaucoup plus pauvres que la moyenne (Foster, Jones et Hoffman, 1998; Jutras et Dandurand, 1994). Comme les familles où les niveaux socioéconomiques sont plus faibles procurent moins d'avantages matériels et cognitifs à leurs enfants (moins de temps peut leur être consacré), ceux-ci développent, de façon générale, de moins grandes habiletés cognitives et possèdent des ressources psychosociales plus faibles (Parcel et Menaghan, 1990).

D'autres études n'ont cependant pas trouvé de clivage significatif entre les familles monoparentales et biparentales du point de vue de la réussite scolaire (par exemple Entwisle et Alexander, 1992). Dans la même veine, mais relativement aux troubles comportementaux, Thompson et autres (1994) concluent que lorsqu'on contrôle pour le niveau socioéconomique, il n'y a pas de différence du point de vue des problèmes comportementaux entre les enfants de familles monoparentales ou biparentales.

Pourquoi ces conclusions différentes? Si les résultats des études se contredisent, c'est peut-être parce que tous les facteurs n'ont pas été pris en compte lorsque les chercheurs ont établi des comparaisons entre enfants de familles monoparentales et biparentales ou peut-être parce que les variables contrôles incluses ou non dans les études varient d'une étude à l'autre. Comme le mentionne Dandurand (1994), les situations de monoparentalité sont très diverses (âge des enfants au divorce, revenus des ménages, etc.), et il devient difficile de généraliser pour l'ensemble de ces familles monoparentales qui ont souvent peu en commun les unes avec les autres. Une information riche sur l'histoire familiale et le fonctionnement des familles monoparentales et biparentales est donc essentielle pour bien établir la relation entre la forme familiale et le développement des enfants.

L'aide aux devoirs

Les enfants qui reçoivent de l'aide de leurs parents pour la réalisation de leurs devoirs réussissent-ils mieux que les autres à l'école? Furstenberg et Hughes (1995), dans une étude portant sur des familles pauvres majoritairement afro-américaines de Baltimore, s'intéressent à cette variable classique. Contrairement au sens commun et aux attentes, entre autres basées sur d'autres résultats de recherche, ces auteurs notent que ce sont généralement les enfants qui reçoivent de l'aide dans la réalisation de leurs travaux scolaires qui éprouvent le plus de difficultés à l'école (et concluent que c'est probablement parce qu'ils éprouvent des difficultés à l'école qu'ils ont besoin de l'aide de leurs parents). Comme le montre le résultat de cette étude, d'autres recherches sont nécessaires afin de bien saisir de quelle façon l'aide aux devoirs peut aider ou non à réussir. Entre autres des données longitudinales s'avèrent nécessaires : est-ce que l'aide aux devoirs débute après que l'enfant commence à éprouver des difficultés? Est-ce qu'au contraire une aide aux devoirs favorise la réussite de l'enfant?

19. Par ailleurs, dans une analyse multi-niveaux, Bankston et Caldas (1998) notent que plus le pourcentage d'élèves dont les parents sont monoparentaux est élevé dans l'établissement que fréquente l'enfant, plus ses résultats sont affectés négativement, au-delà de l'effet négatif associé au statut monoparental de la propre mère de l'enfant, l'effet pour le statut socioéconomique est, selon cette étude, similaire.

L'implication générale des parents et leur relation avec les enfants

Selon Day, Gravazzi et Acock (2001), le niveau d'implication des parents, par exemple le niveau de supervision des enfants, influence de façon déterminante les résultats obtenus par les enfants à l'école et même le fait que l'enfant ait une vie stable ou non plus tard²⁰. Mais qu'entend-on par « implication »? Le premier type d'implication est le niveau de supervision des parents. Une bonne supervision des enfants existe lorsque le parent exerce de l'autorité, de façon à clarifier quelles sont les limites à ne pas dépasser, et qu'il fournit des guides, avec des interventions qui ne sont ni arbitraires ni punitives. Les questions qui mesurent le degré de supervision prennent une forme du type « Family members are not punished or reprimanded when they do something wrong... agree? ». Un deuxième indice d'implication générale est le temps passé avec les enfants. Par exemple, selon certaines études, plus la période de temps non supervisé de l'enfant/adolescent est grande en revenant de l'école, plus la probabilité que ses résultats scolaires soient faibles est grande (Muller, 1995).

Un autre aspect important est le niveau d'affection, de soins et de présence. En effet, « in the case of the parent-child dyad, nurturant or emotionally supportive relationships encourage the young to identify with parents and incorporate their attitudes, values and expectations » (Day, Gravazzi et Acock, 2001 : 118). Aussi, selon plusieurs auteurs, le fait que la mère d'un enfant fasse avec lui des activités (lire des livres, raconter des histoires, etc.) aurait un impact très positif, et diminue l'effet associé au statut socioéconomique de la famille.

20. Il est intéressant de noter que, selon ces auteurs, il serait extrêmement difficile de bien comprendre les processus familiaux à l'intérieur d'un ménage sans faire appel à tous les membres de ce ménage. De leur point de vue, la famille constitue un système, qui ne peut être saisi qu'en faisant appel à toutes ses parties : « we are suggesting that the responses from one person provide a very limited basis for extrapolating a sequence of events that may lead to a certain decision or interactional style » (Day, Gravazzi et Acock, 2001 : 110).

Il n'est pas aisé de mesurer toutes les dimensions de l'implication des parents auprès des enfants. Les enfants constituent certes un des sujets d'intérêt pour l'ESSIL, mais il en est un parmi plusieurs autres. Par conséquent, il sera impossible d'accorder une trop grande partie du questionnaire aux questions relatives à la supervision d'enfant, ainsi qu'au niveau d'autorité familiale; ce sont généralement des échelles de psychologie sociale comportant de nombreuses questions qui sont utilisées. Cela étant, la combinaison de renseignements beaucoup plus variés que dans la plupart des grandes enquêtes permettra d'apporter de nombreuses connaissances nouvelles, entre autres sur les divers contextes sociaux qui sous-tendent les succès et insuccès scolaires des enfants et leur parcours professionnel à plus long terme.

L'implication des nouveaux conjoints auprès des enfants

Étant donné la forte prévalence des familles reconstituées dans la société actuelle, on s'intéresse de plus en plus à l'implication de la présence des nouveaux conjoints auprès des enfants. Du côté positif, ces adultes « supplémentaires » peuvent être une bonne source de soutien, que ce soit sur le plan financier ou émotif (dans le cas de situations de stress). Le fait que la mère ou le père puisse avoir accès à une aide directe et facilement accessible peut aussi aider la famille et donc les enfants dans le cas de situations difficiles (Burton et Jayakody, 2001). Cependant, il peut aussi y avoir des aspects négatifs associés à la présence d'un nouveau conjoint dans le ménage. Ces effets négatifs se font surtout sentir lorsque le nouveau conjoint du parent n'est pas accepté par l'enfant, et lorsque les relations avec cet adulte sont mauvaises. Dans ces situations, les résultats scolaires des enfants peuvent être affectés négativement (Astone et McLanahan, 1991). Si le niveau d'engagement du nouveau conjoint est grand avec l'enfant, ce dernier peut en profiter, mais comme c'est moins souvent le cas en général – le niveau d'engagement du parent biologique est en moyenne beaucoup plus grand – la situation des

enfants qui vivent en famille monoparentale ou en famille reconstituée sera habituellement moins bonne que celle des enfants qui vivent dans leur famille d'origine (Waite et Gallagher, 2000). Il serait bien entendu intéressant de pouvoir disposer du point de vue de l'enfant et du nouveau conjoint sur la relation qu'ils entretiennent. Cependant, l'information fournie par l'adulte répondant, s'il est le conjoint dans une famille reconstituée, devrait suffire.

La qualité des relations entre conjoints, l'environnement familial et les enfants

On peut facilement faire l'hypothèse que la qualité des relations entre les conjoints d'un couple a une influence sur les enfants, que ce soit sur leurs comportements ou sur leurs résultats scolaires. Grych et Fincham (1990), qui réalisent une revue de la documentation sur cette thématique, estiment que la présence de conflits ouverts entre parents a un impact négatif et significatif sur les ajustements psychologiques et les comportements des enfants. L'ESSIL accordera, dans cette optique ainsi que dans celle des recherches portant sur des sujets comme le divorce/la rupture d'union et la violence conjugale (voir plus bas dans le texte), une grande importance à la qualité des relations entre conjoints.

Notons ici que l'effet de ces conflits se fait sentir même une fois que la relation est terminée entre les deux parents. Amato et Rezac (1994) montrent, par exemple, que les contacts entre les enfants et leur parent non résident peuvent avoir un impact positif sur eux, mais seulement dans le cas où la relation entre les deux ex-conjoints n'est pas marquée par des conflits. En effet, lorsque les parents coopèrent et qu'ils entretiennent des relations convenables, une plus grande fréquentation de l'adulte hors-ménage est positive pour l'enfant (moins de problèmes de comportements, meilleurs résultats scolaires, etc.). Cependant, lorsqu'il y a plusieurs conflits entre les parents divorcés, les visites fréquentes du parent peuvent causer plus de mal

que de bien du point de vue du développement de comportements « à problème » chez l'enfant. C'est pourquoi il faut s'intéresser à la qualité de la relation entre les ex-partenaires : en plus de causer des torts aux enfants, une relation conflictuelle entre ex-partenaires peut être une source considérable de stress pour les parents.

Les déterminants les plus importants de la qualité de l'environnement familial seraient, selon une étude de Menaghan et Parcel (1991), les caractéristiques de la mère, c'est-à-dire son âge, son niveau d'éducation, la taille du ménage, son origine ethnique et, de façon encore plus importante, son niveau d'estime de soi et son locus de contrôle : « mothers who perceive that they control their own life chances may more consciously create stronger home environments than mothers for whom life events, likely extending into household circumstances, appear less within their control » (Menaghan et Parcel, 1991 : 427).

Les auteurs mentionnent une autre variable de plus en plus utilisée dans les recherches portant sur la famille, soit le niveau de complexité du travail de la mère; plus ce niveau est élevé, plus la mère créerait un environnement familial enrichissant pour les enfants. Cette thématique, qui relie les caractéristiques du milieu de travail aux phénomènes familiaux, occupe de plus en plus de chercheurs (voir Perry-Jenkins et autres, 2000 pour une revue de ces études). Néanmoins, il sera impossible de mesurer suffisamment d'indicateurs des types de relations entre parents et enfants (plus ou moins contrôlant, plus ou moins de supervision, etc.) dans le cadre d'une enquête générale comme l'ESSIL, et il n'est donc pas nécessaire de détailler ici ces problématiques de recherche.

Les aspirations parentales

Les aspirations parentales, et en particulier les aspirations de la mère, sont, selon certains auteurs, déterminantes pour évaluer les probabilités de réussite

scolaire des enfants. Ces aspirations auraient un effet direct sur le degré de motivation des jeunes dans les études, et donc sur la poursuite effective des études. Elles auraient aussi un effet médiateur, affectant à la hausse ou à la baisse l'impact du statut socioéconomique de la famille sur la poursuite/l'abandon des études (Sewell, Hauser et Wolf, 1980). La corrélation entre les aspirations scolaires et le niveau d'éducation obtenu serait, dans les études, de l'ordre de 0.6 à 0.7 (Teachman et Paash, 1998). Il ne s'agit donc certainement pas d'un critère à négliger.

Parmi les recherches qui révèlent de telles relations, on peut mentionner celle de Furstenberg et Hughes (1995) qui montre que, pour des adolescents de familles défavorisées américaines (Baltimore), une augmentation d'un point sur l'échelle des aspirations de la mère (4 catégories) augmente de 80 % les chances que l'adolescent s'inscrive au collège. Par ailleurs, l'intérêt des parents, qui se manifeste par le fait d'assister aux rencontres entre parents et professeurs, a aussi un impact très significatif sur l'entrée au collège.

Le travail des parents et les enfants

Est-ce que les parents qui travaillent un « trop » grand nombre d'heures sont ceux dont les enfants connaîtront, toutes choses égales, plus de difficultés à l'école et plus de problèmes de comportements? Selon la majorité des études les plus récentes, le fait que les deux parents travaillent n'a pas d'impact significatif sur les performances des enfants à l'école, du moins pas à partir du deuxième cycle du primaire; au premier cycle, les conclusions sont parfois moins claires. Ces résultats seraient valides aussi pour le Canada (Lefebvre et autres, 1998).

La plupart des débats quant à l'impact du travail des deux parents concernent les premières années de vie de leurs enfants (Perry-Jenkins et autres, 2000). Certaines recherches ont en effet conclu que le travail des mères dans la première année de vie des enfants

avait pour eux des conséquences négatives des points de vue cognitif et social (Baydar et Brooks-Gunn, 1991; Belsky et Eggebeen, 1991). D'autres études ont néanmoins conclu qu'il n'y avait pratiquement pas d'effet du travail de la mère sur les *outcomes* d'enfants en bas âge (Harvey, 1999). Cette dernière auteure montre notamment que les enfants dont la mère retourne travailler après leur naissance n'ont pas nécessairement plus de problèmes scolaires ou comportementaux que les autres, en autant que le nombre d'heures travaillées ne soit pas « excessif »; les enfants dont les mères travaillent un « trop » grand nombre d'heures par semaine semblaient obtenir des résultats plus faibles aux tests de vocabulaire et autres.

Que faire pour réduire le nombre de contradictions dans ce champ de recherche? Après une revue des études sur le travail et les enfants, Perry-Jenkins et autres (2000) établissent le bilan suivant pour les années à venir : « we urge the next generation of scholars to include a wider range of child « outcomes », including children's own perceptions of their mothers' and fathers' work » (2000 : 984). Il n'est pas certain qu'il sera possible d'interviewer les enfants dans le cadre de l'ESSIL, mais si c'était le cas, il serait probablement très intéressant de poser des questions aux enfants, entre autres relativement à la perception qu'ils ont du travail de leurs parents. Pour ce qui est des mesures pour les enfants en bas âge, il ne sera pas possible de développer beaucoup de mesures cognitives, étant donné le travail déjà réalisé dans l'ELNEJ et la faible disponibilité du temps d'entrevue en raison de la diversité des thèmes couverts par l'ESSIL.

Pour terminer notre exploration des thèmes relatifs à la famille, nous aborderons celui du lien entre la famille et la santé. Plusieurs des sujets abordés précédemment sont à nouveau rediscutés ici, mais sous un angle nouveau qui vise à discuter plus directement des effets de la vie familiale sur la santé des individus. C'est aussi sous cette thématique que nous ferons le plus référence à une définition large de la famille – celle qui

inclut les parents âgés dont il faut prendre soin. Il s'agit d'ailleurs d'une thématique qui se situe plus que les autres à la frontière entre les thèmes de la famille et du réseau social, en particulier à cause de l'accent qui sera mis sur les notions d'isolement et de soutien social.

3.3.2 La thématique 6 : la famille et la santé

Quel lien existe-t-il entre la famille et la santé? Vivre dans une famille dite « fonctionnelle » est-il un facteur préventif de la maladie? Les personnes mariées sont-elles moins portées à développer des problèmes de santé mentale ou physique? La recherche sociale a tenté de répondre à toutes ces questions. Dans cette revue, il n'est pas question de deux déterminants fondamentaux de l'état de santé, soit le statut socioéconomique (de la famille d'origine et de la personne) et les inégalités sociales. Il ne s'agit pas de passer sous silence ces dimensions fondamentales en épidémiologie sociale. Cependant, nous voulons mettre de l'avant d'autres dimensions intéressantes et plus axées sur les aspects relationnels des dimensions familiales. Nous montrons ainsi que plusieurs thématiques et phénomènes familiaux sont reliés à la santé. Nous soulignons aussi le besoin de données plus ciblées, et surtout de nature longitudinale, pour faire progresser plusieurs de ces thématiques de recherche qui semblent très prometteuses.

L'isolement social et/ou familial et la santé

Une thèse fort populaire établit un lien entre l'isolement des personnes et des familles et le développement de problèmes de santé ainsi que des problèmes familiaux comme la violence conjugale, la maltraitance des enfants, etc. Le chapitre sur les réseaux sociaux résume bien ces débats et il n'est pas nécessaire de reprendre en détail tous les arguments. Il suffit plutôt de résumer rapidement la grande idée à la base de ce débat, soit celle selon laquelle le fait d'être entouré d'un réseau social de proches et d'intimes – dont font très

souvent partie les membres de la famille directe ou étendue – « diminue », pour les individus, les risques de mortalité et les risques d'éprouver des problèmes de santé, autant physique que mentale. Plusieurs ont soutenu cette thèse, autant du point de vue théorique qu'empirique (Berkman et autres, 2000; Berkman, 1995; Burt, 1987; Cloutier et autres, 1995; House, Robbins et Metzner, 1982; House et autres, 1988; Goldberg et autres, 1985; Specht, 1986, voir aussi les textes sur la santé physique et mentale). Différentes hypothèses ont été avancées pour expliquer ce lien entre réseau social/familial et santé. Parmi celles-ci, une des hypothèses les plus populaires est celle qui suggère que le fait d'être membre d'un bon réseau social favorise le développement d'un sentiment d'identité et d'estime de soi, augmente le niveau de maîtrise de sa destinée et donne un sens à sa vie (Berkman et autres, 2000), des états très favorables à une bonne santé mentale et physique, selon la documentation.

L'isolement mènerait au contraire à des états néfastes à la santé. En effet, si être bien entouré constitue un facteur positif, être isolé socialement serait « a chronically stressful condition to which the organism respond[ed] by aging faster. Isolation would then also be associated with age-related morbidity and functional decline » (Berkman, 1988 : 51). Ces explications portant sur l'impact du soutien social sur la santé ne sont pas acceptées par tous. En effet, et même si certains auteurs concluent qu'il y a une relation bien établie entre réseau social/familial et état de santé, les débats qui entourent ces questions demeurent nombreux, notamment sur la définition même des concepts d'isolement ou d'intégration sociale. Dans ce contexte où plusieurs chercheurs demeurent sceptiques, la collecte de données longitudinales de qualité constituera un apport majeur sur le plan des connaissances en santé publique. Est-il réaliste de croire que l'élimination d'un grand nombre de problèmes d'isolement – des familles comme des individus – permettrait de diminuer les problèmes de

santé? Si on doit répondre affirmativement, la grande question qui demeure est : par quels moyens peut-on agir de façon efficace et réaliste sur les problèmes d'isolement, lorsque l'on connaît la grande complexité des relations sociales et les grandes difficultés associées au développement de relations durables (Berkman, 1995)?

L'aide reçue et l'effet sur le stress

Une deuxième hypothèse générale existe parallèlement à cette première. Selon celle-ci, le fait d'avoir une « bonne » famille et un bon réseau familial a un impact positif non pas principalement ou uniquement avant que le problème de santé ne se développe mais après que celui-ci soit apparu; ainsi, les personnes qui ont un meilleur réseau social et familial reçoivent un meilleur *soutien* émotif et/ou matériel dans le cas d'une maladie ou d'un événement stressant, ce qui leur permet de se remettre plus facilement et rapidement (effet *buffering* qui diminue les risques de dépression à la suite d'un événement stressant)²¹ (Hirsh, 1980; Gottlieb, 1981; Cutrona, 1984; Cohen et autres, 1986; Cohen et Wills, 1985; Kinard, 1995; Lin, Woelfer et Light, 1985; Moncher, 1995; Vedhara et autres, 2000). Les personnes mariées, qui peuvent compter sur un conjoint dans ces situations, seraient particulièrement avantagées (Waite et Gallagher, 2000).

Plus généralement, la vie en milieu familial réduirait le stress, grâce entre autres à un meilleur réconfort et un meilleur soutien immédiat dans les situations difficiles (Antonucci, 1990). Bien entendu, le réseau familial et de soutien hors ménage peut fournir une aide et un

soutien en cas de besoin. Cependant, cette aide peut ne pas être fournie de façon aussi rapide que celle venant des proches qui vivent dans la même maison. Ces derniers, se rendant compte de l'existence d'un problème chez la personne, peuvent, par exemple, intervenir, même si cette dernière n'a pas manifesté ouvertement son besoin d'aide.

Les chercheurs surestiment-ils l'impact positif du réseau de soutien sur l'état de santé? L'ESSIL permettra, plus que la grande majorité des études antérieures, de répondre à cette question.

L'aide donnée dans la famille

Avec le vieillissement de la population, les coûts prévus du point de vue des dépenses en santé et les connaissances que nous possédons maintenant sur les conséquences parfois négatives de l'institutionnalisation (Jutras, 1990), on s'intéresse aussi de plus en plus au rôle des « aidants naturels²² » dans la prestation de services divers aux personnes malades ou en perte d'autonomie (aide psychologique, aide instrumentale, soins divers). Selon la revue de la documentation réalisée par Garant et Bolduc (1990), la famille offre environ 80 % des services et soins requis par les personnes âgées, ce qui en fait un phénomène loin d'être marginal.

Plusieurs questions, relatives à cette réalité sociale, se posent. Si le chapitre sur les réseaux sociaux, fait référence au soutien reçu (ses conséquences positives et négatives), la présente section se concentre sur l'aide fournie. Cette aide, la plupart du temps dirigée vers les membres de la famille (père, mère, conjoint, enfant), est perçue du point de vue de l'aidant. Quels sont les impacts pour les aidants d'avoir à fournir une aide et un soutien important à un proche? Qui sont ces

21. Il est à noter que la famille peut, dans certaines occasions, être une plus grande source de stress que de réconfort s'il y a présence d'individus avec lesquels la personne est en conflit ou encore si certains membres très proches de la famille sont eux-mêmes aux prises avec des problèmes graves, par exemple l'alcoolisme. Pour certains individus, la famille fait plus partie du problème que des solutions, chose que tendent parfois à sous-estimer ces courants de pensée (voir aussi le chapitre sur les réseaux pour plus de détails).

22. Ce terme est très contesté dans la documentation (par exemple Lavoie, 2000; Guberman et Maheu, 1994). Il est utilisé ici entre guillemets pour souligner le caractère controversé de l'expression.

aidants? À quel point les familles et les individus sont-ils capables de prendre soin d'une personne malade, avec toutes les responsabilités que cela implique? Y a-t-il des répercussions négatives sérieuses, en ce qui concerne le stress, la santé mentale ou l'épuisement, pour les personnes qui doivent venir en aide à celles malades de leur entourage?

Les recherches actuelles sur les « aidants naturels » montrent, de façon générale, que ces derniers subissent souvent des conséquences négatives importantes lorsqu'ils ont à s'occuper de proches qui sont malades : « fatigue, tension, conflits familiaux, la difficile conciliation du soutien et du travail rémunéré, l'isolement social » (Lavoie, 2000 : 11; Jutras et Lavoie, 1995; Schulz et Williamson, 1991). Les conséquences se font encore plus vivement ressentir pour les « aidants naturels » qui doivent apporter du soutien à des parents souffrant de démence (*The Canadian Study of Health and Aging*, 1994).

Malgré l'intérêt des résultats de ces recherches, notamment du point de vue de l'intervention en santé publique, il faut demeurer prudent dans leur interprétation. En effet, les études qui évaluent les conséquences personnelles du soutien à une personne en perte d'autonomie souffrent souvent de lacunes qui limitent les potentiels de généralisation de leurs résultats (Barer et Johnson, 1990; Dura et Kiecolt-Glaser, 1990). Premièrement, elles sont généralement produites avec des échantillons de petite taille; ensuite, la méthode de sélection des membres de l'échantillon est parfois contestable; finalement, ces études sont souvent réalisées avec des individus qui doivent aider des personnes affectées des mêmes types de maladie (Alzheimer ou démence par exemple), soit des maladies plus lourdes que la moyenne (Barer et Johnson, 1990; Dura et Kiecolt-Glaser, 1990)²³.

Autrement dit, les études actuelles sur les aidants et les problèmes qu'ils subissent lorsque leur charge devient trop lourde ne sont peut-être pas représentatives de la situation vécue par la majorité des personnes aidantes.

Au Québec, les données disponibles sur l'entraide entre proches datent de quelques années et, surtout, ne sont pas de nature longitudinale (par exemple Jutras, Veilleux et Renaud, 1989 et les études de Statistique Canada sur le soutien social). Il est vrai que certaines recherches qualitatives (Godbout et Charbonneau, 1996; Lavoie, 2000) ont permis de faire progresser les connaissances sur les mécanismes subtils qui régulent les patterns d'entraide entre générations ou entre proches. Cependant, des données longitudinales, essentielles pour évaluer comment évoluent dans le temps ces relations d'aide, sont inexistantes pour le moment. En ajoutant de l'information longitudinale sur le travail, la santé mentale, les réseaux sociaux, la qualité des relations avec les proches (qui est un prédicteur de l'aide fournie selon Crawford, Bond et Balshaw, 1994), etc., l'ESSIL permettra aussi de mieux saisir les liens entre le fait d'apporter une aide aux proches et les divers problèmes énumérés dans la documentation (chose qui ne peut pas être faite avec des enquêtes transversales, comme l'*Étude sur la santé et le vieillissement au Canada*).

Notre enquête longitudinale, dans la mesure où elle s'intéresse à des situations qui affectent la grande majorité des individus au cours de leur vie (maladie, union, désunion, venue d'un enfant, déménagement), est donc le contexte idéal pour estimer l'étendue des phénomènes d'entraide familiale et pour vérifier à quel point cette aide familiale est préventive et efficace pour ceux qui la reçoivent. La démarche événementielle, que nous avons retenue dans le cadre de l'ESSIL, est particulièrement bien adaptée à l'évaluation de la capacité compensatrice des réseaux sociaux et

23. L'*Étude sur la santé et le vieillissement au Canada* (ESVC) est cependant réalisée à partir d'un échantillon important et représentatif de la population canadienne.

familiaux²⁴. Elle permettra, entre autres, de comparer les rôles respectifs joués par les réseaux sociaux et les services publics lorsque survient un événement (est-ce que les gens préfèrent faire appel à leurs proches ou à des professionnels? etc.)

Finalement, nous ajouterons dans notre questionnaire une dimension supplémentaire, elle aussi absente de la documentation sur le soutien social et le « capital social » : la cohésion familiale (au niveau de la famille d'origine). Les individus qui font partie de familles unies, où les gens sont proches les uns des autres, ont beaucoup plus de chances d'obtenir de l'aide et du soutien en cas de maladie et d'hospitalisation que ceux qui ont de graves difficultés relationnelles dans leur famille (cela est vrai pour tous les autres types d'événements qui nous intéressent, c'est-à-dire la perte d'emploi, le déménagement, etc.). Aussi, être entouré d'une famille unie devrait être, du moins selon le courant d'épidémiologie sociale présenté plus haut, un facteur positif de santé. Pourtant, on ne tient jamais compte de cette dimension dans les études portant sur le soutien social (voir le chapitre sur les réseaux), et ce, malgré le fait qu'elle puisse faire une grande différence entre l'obtention d'une aide ou non. Une question spécifique mesurera ce degré de cohésion dans la famille.

24. Voir le chapitre sur les réseaux pour plus de détails. La démarche événementielle consiste à poser une série de questions aux personnes qui ont vécu, durant la dernière année, un événement « important » (naissance, déménagement, rupture conjugale, limitation d'activités, perte d'emploi, retour à l'école). Ces questions porteront en bonne partie sur le soutien (émotif, instrumental ou des conseils) que les individus concernés ont ou n'ont pas reçu, à la suite de l'événement en question (et sur le niveau de satisfaction par rapport à ce soutien). De cette façon, on pourra évaluer non seulement l'effet du soutien « perçu » mais aussi celui du soutien « réel », une question qui continue de faire l'objet de nombreux débats chez les spécialistes des questions de soutien social.

L'influence d'un milieu résidentiel « familial » sur les habitudes de vie

Selon certains auteurs, le fait de vivre ou non avec les membres de sa famille immédiate mènerait à l'adoption de comportements plus ou moins favorables à un bon état de santé. Principalement, vivre au quotidien avec des membres de sa famille directe favoriserait de meilleures habitudes de vie et une meilleure observation des normes du groupe. Cela découragerait, particulièrement chez les hommes, les comportements négatifs comme l'usage de la cigarette ou les drogues et encouragerait les comportements positifs comme une bonne alimentation, l'exercice, etc. (Antonucci, 1990; House et autres, 1988; Lewis et autres, 1994). L'effet serait aussi important pour les familles avec enfants. En effet, l'obligation morale de donner l'exemple, ressentie par les parents de jeunes et moins jeunes enfants, forcerait ces derniers à adopter des comportements sains et à éviter les comportements dangereux comme l'utilisation abusive de l'alcool et des drogues, la conduite sous l'effet de l'alcool, etc. (Umberson, 1987).

Cela étant dit, et malgré l'existence fort probable de certains effets positifs, il serait naïf de croire que tous les milieux familiaux sont des environnements positifs pour la santé. Parfois, les relations entre les membres de la famille sont extrêmement tendues; dans ces cas, la famille, au lieu de contribuer à la santé, devient alors un facteur de risque ou aggravant (Rogers, 1996). Dans ce contexte, la meilleure question à poser n'est peut-être pas « Comment la vie en milieu familial améliore-t-elle la santé? » mais plutôt « Dans quelles conditions la cohabitation avec des membres de la famille est-elle bénéfique et dans quelles circonstances est-elle néfaste? ». Malgré les progrès récents, la recherche actuelle ne permet pas de répondre à toutes les interrogations sur le rôle de la famille dans le développement d'habitudes de vie saines.

Les rituels familiaux

Une partie de la réponse aux questions précédentes passe aussi par l'analyse plus précise des activités qui ponctuent la vie quotidienne des familles et, en particulier, des moments qui favorisent la transmission des normes de groupe et qui peuvent aussi créer, par leur répétition, le sentiment de sécurité nécessaire au bien-être des membres de la famille. Dans ce domaine, plusieurs chercheurs se sont intéressés aux fonctions des rituels familiaux. Selon certains auteurs, le fait que les familles prennent part ou non à certaines activités « rituelles » (repas, anniversaires, sorties en groupe ou toute activité qui se fait en famille et qui est répétée de façon régulière) peut avoir un impact favorable sur le bien-être de la famille et de ses membres. Quelles sont ces activités rituelles et pourquoi sont-elles si importantes du point de vue du fonctionnement familial et de l'adaptation des individus?

Les premiers auteurs à avoir soulevé l'intérêt de l'étude des rituels familiaux ont été Brossard et Boll (1949). Selon eux, les rituels familiaux sont d'une importance capitale pour la socialisation des enfants, entre autres dans la transmission des valeurs, des attitudes et des objectifs de vie. Selon leur analyse, on pourrait d'ailleurs établir un certain parallèle entre les mécanismes de rituels présents dans les familles et ceux qui ont cours dans les sociétés « primitives », rituels qui ont été décrits par plusieurs anthropologues ou sociologues classiques (par exemple, Durkheim dans *Les formes élémentaires de la vie religieuse*); ainsi, comme dans les sociétés primitives, les rites dans la famille servent à renforcer les frontières du groupe et de sa culture, tout en étant pratiqués, dans les familles, avec beaucoup moins de rigidité et d'intensité. Toujours d'après Brossard et Boll (1949), les rituels familiaux protègent finalement contre la solitude et l'insécurité. Selon Wollin et Bennett (1984), qui ont contribué à réactualiser la documentation sur les rites familiaux, les rites contribuent de façon significative à établir un sentiment d'identité et d'appartenance familiale, à préciser et à redéfinir les rôles et les attentes

envers chacun de façon à limiter dans bien des cas les conflits potentiels. Selon ces auteurs, la présence ou l'absence de rites ferait souvent une différence dans la famille et pour ses membres; des aspects généralement positifs étant associés à la présence de rites. Les rites tels que les repas en famille, les célébrations annuelles de fêtes, les loisirs en famille, etc. « contribuent au maintien de l'équilibre familial, au contrôle des impulsions et à l'intégration de la structure familiale » (Morval, 1991 : 3). Étant donné la nature de l'ESSIL et ses objectifs généraux, nous nous intéressons surtout à ce type de rite parce qu'il peut être perçu comme une des dimensions du fonctionnement familial.

La plupart des études sur les rites familiaux se concentrent sur leurs effets chez les enfants. Dreyer et Dreyer (1973) sont parmi les auteurs à avoir étudié les repas du soir pris en famille. Selon leur étude, le fait qu'une famille prenne ses repas ensemble sur une base très régulière a des conséquences très positives pour les enfants. Ces derniers ont en effet l'occasion de faire de nombreux apprentissages dans le cadre de ces activités rituelles et quotidiennes, par exemple le respect d'autrui, le contrôle de soi, etc. Par ailleurs, il semble que la présence de rituels dans une famille puisse agir comme un « tampon » lorsqu'un problème surgit. Selon une étude de Wolin et autres (1980), il y aurait une transmission intergénérationnelle de l'alcoolisme plus importante dans les familles où les rituels diminuent ou disparaissent lorsque survient le problème que dans les familles qui font des efforts pour maintenir et entretenir leurs rituels, malgré la présence du problème d'alcoolisme en question. Des résultats très similaires ont été obtenus dans une étude de Bennett et autres (1987). Les effets directs sur les enfants d'un problème d'alcool dans la famille seraient aussi atténués par la présence de rites. Morval et Biron (1993) soutiennent quant à eux, un peu dans cette lignée, que les familles au sein desquelles se trouvent des enfants dits contrevenants pratiquent moins de rites que les autres.

Cela étant dit, l'étude des effets « directs » des rites demeure limitée puisque les données longitudinales demeurent rares : est-ce que le fait qu'il y ait comportement délinquant diminue la présence d'activités familiales ou si au contraire la présence d'activités rituelles contribue à diminuer les risques de développement de comportements délinquants ? Les deux effets sont réalistes, mais des données longitudinales s'avèrent nécessaires pour le vérifier. Nous proposons d'inclure dans l'ESSIL une série de questions simples qui mesurent la fréquence des activités rituelles dans les familles. Nous faisons l'hypothèse qu'une plus grande fréquence d'activités familiales dans les ménages, ou de rituels familiaux, peut agir comme « tampon » (*buffering*) dans certaines circonstances et favoriser le fonctionnement familial. Aussi, nous pouvons faire l'hypothèse que la présence de rituels familiaux sera reliée directement à un meilleur fonctionnement familial. Finalement, grâce à l'approche événementielle de l'ESSIL, il sera possible d'étudier l'évolution et les changements dans les rites familiaux à la suite de certaines modifications dans les trajectoires des ménages et des individus (comme Devine [1988], qui étudie l'impact de la maladie d'un enfant sur les rituels).

Le statut civil, les changements de statut civil et le bien-être/la santé mentale

Il existe un nombre impressionnant d'études s'intéressant au lien entre statut civil et niveau de « bien-être », psychologique et physique. Selon la thèse dominante dans la documentation, le mariage aurait des conséquences positives sur les individus. Aussi, d'après certains auteurs « marriage actually changes people's goals and behavior in ways that are profoundly and powerfully life enhancing » (Waite et Gallagher, 2000 : 17). En général, les études empiriques montrent que les personnes mariées sont plus heureuses et qu'elles ont moins tendance à souffrir de problèmes de santé mentale; le lien serait significatif autant pour la santé mentale positive que pour la santé mentale

« négative », et autant pour les femmes que pour les hommes²⁵ (Gove, Briggs Style et Hughes, 1990; Waite et Gallagher, 2000; Kiecolt-Glaser et autres, 1987). En plus d'illustrer les apports du mariage sur le plan de la santé mentale, plusieurs études soulignent que le lien favorise aussi la santé physique (pour une revue, voir Waite et Gallagher, 2000); par exemple, Joung et autres (1997) montrent un lien positif et significatif entre l'état civil marié et l'auto-évaluation de l'état de santé physique; aussi, les taux de mortalité des personnes mariées, et en particulier des plus jeunes, sont moins élevés que ceux des personnes qui ne le sont pas (Rogers, 1995).

Inversement, les personnes non mariées présentent des conditions de bien-être mental moins positives quoiqu'elles diffèrent selon le statut civil. En effet, les statuts civils « divorcé » et « veuf » sont associés dans les études aux plus hauts niveaux de détresse psychologique et aux plus hauts taux de suicide parmi toutes les catégories; les personnes jamais mariées ou en union de fait se retrouvent quant à elles dans une position intermédiaire (Booth et Amato, 1991; Coombs, 1991; Gove, Hughes et Briggs, 1983; Rogers, 1996; Ross, 1995).

De quelle ampleur sont les clivages entre les différentes catégories de statut civil ? D'après une revue de Ross, Mirowsky et Goldstar (1990 : 1061), les différences entre les taux de mortalité des personnes non mariées et des personnes mariées sont considérables : environ 50 % plus haut pour les femmes et environ 250 % plus

25. Il s'agit, d'une certaine façon, d'un revirement de situation car durant de nombreuses années, on a associé les conséquences positives du mariage, autant physiques, matérielles que psychologiques, uniquement aux hommes. Un texte célèbre de Gove (1972) soutient notamment la thèse selon laquelle le mariage est positif pour les hommes et négatif pour les femmes. Si on reconnaît des effets bénéfiques autant pour les hommes que pour les femmes, il reste cependant que ces effets ne sont pas nécessairement les mêmes. Par exemple, du point de vue de la santé mentale, le mariage favoriserait surtout une diminution des symptômes dépressifs pour les femmes et une diminution de l'abus de drogue et d'alcool pour les hommes (Simon, 2002).

haut pour les hommes²⁶. D'après plusieurs recherches, cette relation entre statut civil et état de santé (physique et/ou mentale) serait valable dans plusieurs autres pays développés (Hu et Goldman, 1990; Murphy, Glaser et Grunder, 1997; Stack et Eshleman, 1998²⁷). Selon certains auteurs, la relation serait « one of the most well established findings in research on mental health » (Mastekaasa, 1992 : 901)²⁸.

Comment expliquer ces clivages? Sont-ils réalistes? Certains auteurs affirment plutôt que le mariage n'engendre aucune conséquence en tant que tel : les gens qui se marient sont en meilleure santé mentale et physique, et l'effet de sélection explique complètement le clivage entre les personnes mariées et non mariées (Marks et Lambert, 1998). Plusieurs études ont vérifié cette hypothèse et l'ont remise en question, en tout ou en partie. Un grand nombre de ces études concluent que les processus de sélection ont effectivement une influence sur le niveau de bien-être psychologique et physique des personnes mariées, mais que le mariage a quand même un impact positif et indépendant plus important que cet effet d'autosélection (Simon, 2002; Horwitz, White et Howell-White, 1996; Gove et autres, 1990).

26. Notons que les plus grandes différences entre personnes mariées et non mariées se retrouveraient dans les catégories de décès reliées à des comportements dits « à risque », par exemple, le cancer des poumons, la cirrhose, le suicide, les accidents. C'est entre les âges de 35 et 44 ans que ces clivages seraient les plus marqués.

27. Même en contrôlant pour le niveau de santé, la satisfaction concernant la situation financière et toute une série de variables socioculturelles et socioéconomiques, Stack et Eshleman (1998), dans leur étude portant sur 17 pays occidentaux, trouvent un lien significatif entre le statut civil et le niveau de bonheur général (un lien qui, dans des analyses supplémentaires, se montre valide dans 16 des 17 pays).

28. Il est cependant à noter que, selon certains auteurs, la différence entre les personnes mariées/non mariées du point de vue du niveau de bien-être irait en diminuant ces dernières années, tandis que la stigmatisation anciennement associée au fait de ne pas être marié disparaît presque complètement (Glenn et Weaver, 1988).

Plusieurs arguments sont avancés pour expliquer l'effet bénéfique du mariage. Eshleman et Wilson (2001 : 41) les résument ainsi : « marriage may serve to improve the financial situation, increase social networks that facilitate access to medical information and services, constrain risk-taking behavior, and act as a buffering mechanism in stressful situations ». Aussi, le mariage fournirait aux individus une routine et des responsabilités, permettant à plusieurs de donner un sens à leur vie (une identité et une appartenance) et de favoriser leur intégration sociale (Pearlin et Johnson, 1977; Thoits, 1985). Finalement, le mariage améliorerait la qualité des relations conjugales (ou serait un signe de bonnes relations conjugales, selon les points de vue) et contribuerait à l'obtention d'un meilleur soutien émotif (Stack et Eshleman, 1998)²⁹, favorisant ainsi la santé mentale via une augmentation du sentiment de contrôle et de maîtrise de sa destinée (Ross, 1995; Gove, Briggs Style et Hughes, 1990).

Au contraire, le statut civil non marié, en particulier les statuts « divorcé » ou « veuf », serait associé à certains facteurs aggravants. Dans la documentation, quatre grandes catégories d'explications dominent. La première, dite de « sélection sociale », argue, comme dans le cas du mariage, que les personnes qui divorcent sont celles qui ont le plus tendance à déjà avoir des problèmes de détresse psychologique, et que le divorce en tant que tel ne provoque pas de troubles psychologiques quelconques. La deuxième explication avance, contrairement à la première, que l'événement du divorce est très stressant et qu'il provoque le développement de sentiments de détresse, qui peuvent se prolonger (Amato et Booth, 1991)³⁰. Ces sentiments seraient notamment

29. Comme le mentionnent Stack et Eshleman (1998), la plupart des banques de données ne contiennent malheureusement pas de données sur le soutien émotif, et ne permettent pas de vérifier cette hypothèse. L'ESSIL prévoit faire une place au soutien émotif dans sa section « réseaux sociaux ».

30. Cela étant dit, les individus qui quittent une union où il y a énormément de conflits risquent d'améliorer significativement leur santé mentale après la séparation (Aseltine et Kessler, 1993).

causés par les difficultés que ressentent les gens à se détacher de la personne avec laquelle ils ont partagé plusieurs années de leur vie. Malgré l'absence d'un sentiment amoureux, l'attachement demeurerait présent chez les individus (Kiecolt-Glaser et autres, 1987). La troisième perspective soutient finalement que les personnes divorcées doivent faire face à des situations plus difficiles dans leur vie de tous les jours (moins de ressources économiques, plus d'isolement social, moins de soutien, etc.), et que cela explique leur plus grande détresse psychologique (Ross, 1995). D'ailleurs, les individus qui peuvent compter sur plus de ressources et/ou sur de meilleures ressources après et pendant l'événement du divorce (que ce soit des ressources économiques ou des ressources personnelles comme un haut niveau de confiance en soi ou de contrôle) s'en sortiraient souvent mieux que les autres (Menaghan et Lieberman, 1986; Tschann, Johnston et Wallerstein, 1989; Wheaton, 1990). Le quatrième courant (Stack et Wasserman, 1993), moins répandu dans la documentation, soutient que les statuts civils divorcé/veuf et célibataire sont reliés, pour toutes sortes de raisons, à des niveaux de consommation d'alcool plus élevés. S'il y a une surconsommation chronique, il peut en résulter une diminution de l'intégration sociale et une augmentation des risques de dépression (ou de suicide). L'analyse de Stack et Wasserman (1993), portant sur 10 000 décès survenus aux États-Unis, confirme cette hypothèse et montre que « marital status is not as powerful a predictor of suicide as is heavy drinking. This finding signals a need to incorporate alcohol abuse indicators into sociological work wherever possible » (Stack et Wasserman, 1993 : 1023).

On le voit, plusieurs débats demeurent. Est-ce que ce lien entre mariage et bien-être existe au Québec, où le mariage a perdu beaucoup de vitesse et ne constitue plus une norme sociale dominante, qu'ailleurs en Amérique du Nord ou en Europe? L'accès à des données longitudinales intégrées et de qualité semble incontournable pour faire progresser un tel débat. Notamment, des données longitudinales permettent de

vérifier si les personnes qui se marient ont effectivement plus tendance à être en bonne santé mentale et physique avant de se marier. L'approche événementielle de l'ESSIL, qui enregistre l'événement « union », « mariage » ou « rupture » et son moment précis, permettra de suivre l'évolution de la santé mentale et physique des individus, préalablement à l'événement et après qu'il soit survenu. On pourra ainsi mieux comprendre les liens, s'ils existent, entre statut civil et santé mentale/physique, de même que l'évolution de l'état psychologique lorsqu'une relation de couple conflictuelle est rompue.

Les valeurs sociales comme éléments modérateurs des facteurs de stress associés au divorce

Une perspective apparue récemment dans la documentation et élaborée par Simon et Marcussen (1999) nous semble particulièrement intéressante dans le contexte de préparation d'une enquête longitudinale comme l'ESSIL. Celle-ci rejoint l'hypothèse de l'existence d'un lien fort entre l'événement du divorce et le développement de stress, pouvant mener dans certains cas à des périodes de dépression plus ou moins prolongées (Kiecolt-Glaser et autres, 1987). Elle rejoint aussi l'idée selon laquelle le mariage augmente le niveau de bien-être psychologique des individus, au-delà des effets d'autosélection dans le mariage (Horwitz et autres, 1996). Selon l'approche développée et vérifiée empiriquement par Simon et Marcussen, à partir d'un échantillon représentatif de la population, questionné deux fois sur une période de six ans, les valeurs sociales et personnelles des individus (au temps 1) auraient un effet modérateur ou amplificateur sur le niveau de détresse ressentie après un divorce (mesuré au temps 2). Ces valeurs auraient aussi un impact sur les symptômes de santé mentale positive ressentie à la suite d'un mariage. Spécifiquement, les auteurs font les hypothèses suivantes : A) les conséquences psychologiques d'une rupture seront plus grandes pour les personnes qui croient que le mariage est une institution permanente; B) les effets

positifs d'un mariage seront plus importants pour les personnes qui croient qu'une vie est généralement plus réussie si une personne se marie que si elle reste seule³¹. D'après les auteurs, les croyances « [...] serve as a perceptual lens through which life events are interpreted and they influence the extent to which they are appraised as beneficial, benign, or harmful » (Simon et Marcussen, 1999 : 113).

Les deux hypothèses sont confirmées par l'étude. Comme prévu, les valeurs des individus, mesurées au temps 1, affectent la façon dont ils réagiront aux événements importants qui surviennent entre les deux moments. Ainsi, ceux qui n'accordent qu'une importance « relative » au mariage au temps 1 et qui divorcent entre les deux temps de collecte subissent des conséquences moins graves que ceux qui croient beaucoup au caractère permanent du mariage : « the experience of a marital loss through separation or divorce is more depressing for individuals who believe that marriage is a lifetime commitment than those who do not » (Simon et Marcussen, 1999 : 119). De la même manière, ceux qui croient qu'une vie heureuse passe par le mariage verront leur santé mentale s'améliorer de façon encore plus importante que les autres, à la suite d'un mariage – s'ils se marient, évidemment.

Les résultats de cette étude ne sont basés que sur deux questions simples mesurant les valeurs sur la permanence et la désirabilité du mariage. Cependant, les résultats sont encourageants et appellent certainement à une poursuite des efforts entrepris. Il apparaît pertinent d'inclure des questions portant sur l'engagement dans le mariage, la vision de l'indivisibilité du mariage, et ainsi de suite. Les progrès à réaliser du

point de vue des connaissances scientifiques sur le mariage et le divorce semblent justifier à eux seuls cette option d'accorder aux valeurs et attitudes sur le mariage/l'union libre une grande place dans le questionnaire-vedette sur la famille.

La qualité des relations conjugales/familiales et la santé

Selon Glenn et Weaver (1981), la satisfaction dans le mariage contribue beaucoup plus au niveau de bonheur général que toutes les autres variables, incluant la satisfaction au travail et la satisfaction quant aux relations avec les amis. Aussi, la santé mentale des personnes satisfaites de la qualité de leur relation de couple (Gove et autres, 1990) et la santé mentale des individus qui vivent dans un ménage où la discorde est absente (Tschann, Johnston et Wallerstein, 1989) seraient meilleures que celle des autres. Si l'effet des relations harmonieuses sur la santé mentale est positif, il faut remarquer que des relations conflictuelles ont des effets inverses; selon les données de Glenn et Weaver (1981), les gens seuls exprimeraient généralement un niveau de bien-être supérieur à celui des personnes mariées qui ont des relations conjugales difficiles. De plus, la présence de problèmes relationnels entre ex-conjoints peut avoir des impacts majeurs sur la santé. Selon Jutras et Dandurand (1994), il existe suffisamment de preuves empiriques pour soutenir que « les antagonismes entre les parents à la désunion influent sur le bien-être des adultes et des enfants vivant en foyer monoparental ».

Du point de vue de la santé physique, un courant de la documentation en épidémiologie sociale établit un lien entre la qualité des relations dans un couple et le fonctionnement du système immunitaire (Kiecolt-Glaser et autres, 1984; Glaser et autres, 1985; Thomas et autres, 1985; Kiecolt-Glaser et autres, 1987). Par exemple, les individus qui se sentent seuls (*lonely*), entre autres les célibataires qui vivent sans les membres de leur famille, présenteraient des niveaux

31. L'indicateur de permanence est mesuré en fonction du degré auquel le répondant est d'accord avec l'affirmation suivante : « Marriage is a lifetime commitment which should never be ended except under extreme circumstances ». L'indicateur de la désirabilité du mariage est : « It's better for a person to get married than to go through life single ».

significativement plus bas de *killer-cell activity*. Aussi, d'après l'étude de Kiecolt-Glaser et autres (1987 : 29), « poorer marital quality in the married cohort was a significant predictor of depression and poorer response on the functional immunologic assays ». Certaines de ces études ne sont pas de nature longitudinale, ce qui affecte grandement leur capacité à considérer les liens de causalité. Quoi qu'il en soit, la piste consistant à explorer l'évolution des relations conjugales de façon concomitante avec l'évolution de la santé mentale et physique semble intéressante pour l'ESSIL.

La qualité des relations entre parents et enfants

La qualité des relations entre parents et enfants affecterait la santé mentale de ces derniers, du moins à court terme. Par exemple, les différences dans la qualité des relations que les parents entretiennent avec leurs différents enfants permettraient d'expliquer en partie les différences sur le plan de la santé mentale des enfants au sein d'une même famille (Dunn et Plumin, 1991). Ainsi, les enfants « [...] who experienced more maternal control or less affection than their siblings were more likely to be anxious or show depressive symptoms » (Dunn et Plumin, 1991 : 276). On devra conséquemment porter une attention à la qualité des relations entre parents et enfants, non pas de manière « générale » mais en identifiant chacun des enfants. Cela est d'autant plus vrai que les conséquences à long terme des niveaux d'attention différents accordés aux enfants ainsi que de la qualité des relations parents/enfants sont peu connues.

Le partage des tâches

Selon certains auteurs, le partage inégal des tâches domestiques peut entraîner, pour les femmes (mais pas pour les hommes), certains problèmes dépressifs. Par exemple, Coltrane (2000 : 1209) affirme que « [...] when women shoulder a disproportionate share of responsibility for housework, their perceptions of fairness and marital satisfaction decline, and depending

on gender ideology and other mediating factors, marital conflict and women's depression increase ». Est-il réaliste d'établir un lien aussi direct entre deux phénomènes qui semblent de prime abord si éloignés l'un de l'autre? La question demeure pour l'instant ouverte.

L'expérience du divorce ou du décès d'un parent durant l'enfance

Des études réalisées sur des populations cliniques ont montré à plusieurs reprises que la perte d'un parent durant l'enfance d'un individu pouvait entraîner le développement de problèmes psychiatriques à l'âge adulte (Roy, 1985; Tennant, Hurry et Bebbington, 1982). Certaines études réalisées en sociologie, avec des données portant sur un échantillon représentatif de la population, en sont arrivées à des conclusions similaires. Amato et Booth (1991) montrent notamment que les individus qui ont vécu le divorce de leurs parents lorsqu'ils étaient enfants se disent, de façon générale, moins satisfaits par rapport à la vie; de plus, ils présentent plus de symptômes de détresse psychologique. Une étude subséquente d'un des deux auteurs (Amato, 1991) confirme ces résultats : être séparé d'un parent durant son enfance (que ce soit par le divorce ou son décès) augmente les symptômes de dépression à l'âge adulte (les effets sont modestes mais quand même significatifs).

Pourquoi ces clivages? Tout d'abord parce que la perte d'un parent implique la plupart du temps un déclin dans les conditions économiques du ménage et donc des standards de vie. Ensuite, parce que la perte d'un parent prive l'enfant d'un modèle, qui peut lui fournir du soutien émotif, des conseils et de la surveillance. Finalement, le divorce implique la plupart du temps des situations conflictuelles entre parents, causant parfois de grands niveaux de stress chez les enfants (voir McLanahan et Bumpass, 1988).

Il n'y a pas consensus dans la documentation sur cette question. Gähler (1998), qui travaille avec des données longitudinales suédoises, conclut par exemple que le facteur le plus influent sur la présence de symptômes dépressifs, du point de vue des expériences familiales, n'est pas le fait d'avoir vécu le divorce de ses parents mais plutôt le fait d'avoir vécu, lors de son enfance, dans un milieu familial marqué par la présence de conflits nombreux : « respondents who grew up in intact families characterized by serious dissension report the lowest level of psychological well-being, followed by those who experienced conflict *and* parental divorce » (Gähler, 1998 : 209). Hanson (1999) en arrive cependant à des conclusions un peu différentes : sur plusieurs indicateurs de bien-être, les enfants qui vivent la séparation de leurs parents et des conflits (préalables) sont dans une pire situation que les enfants qui font l'expérience de conflits entre leurs parents, mais pas d'une séparation.

On le voit, les recherches qui abordent les phénomènes familiaux, autant en tant que variables dépendantes, indépendantes ou intermédiaires, sont très nombreuses. On remarque aussi que, comme pour l'ensemble des phénomènes que l'on tente de comprendre ou d'expliquer en sciences sociales, un grand nombre de facteurs sont impliqués. À l'heure actuelle, peu d'enquêtes permettent de tenir compte simultanément de tous ces facteurs. Encore moins d'enquêtes permettent de les analyser dans une perspective longitudinale. L'ESSIL offre des possibilités d'analyse pour tous les thèmes qui ont été soulevés dans le cadre de cette revue de la documentation.

D'autres thématiques auraient pu être abordées dans ce texte. On pense entre autres à l'enjeu de la conciliation travail/famille (quels facteurs favorisent une meilleure conciliation), aux déterminants du choix de type d'union d'un couple (marié versus union libre), aux relations intergénérationnelles, etc. Cependant, des restrictions de temps et d'espace rendent la revue de ces thématiques impossible ici. Nous les avons

toutefois ponctuellement abordées en lien avec les thèmes que nous avons retenus.

3.4 Conclusion

En ce moment, les enquêtes de Statistique Canada dressent un très bon portrait statistique des familles québécoises. En effet, de nombreuses données descriptives sont disponibles, que ce soit sur l'évolution de la natalité, la structure des ménages, les taux de divorce, le nombre de couples mariés ou vivant en union libre, et ainsi de suite. Aussi, certaines études, qui portent spécifiquement sur la famille et les dynamiques familiales (par exemple, certaines vagues des enquêtes sociales générales), ont permis d'approfondir nos connaissances sur les causes du divorce et des ruptures d'unions, sur les relations intergénérationnelles, sur l'évolution des valeurs familiales au Canada et au Québec, etc. Ces diverses données statistiques sont indispensables pour évaluer les besoins actuels et futurs du point de vue des politiques sociales et familiales. Elles permettent aussi au législateur de modifier, si nécessaire, le cadre juridique, de manière à mieux tenir compte de l'évolution des mœurs et des habitudes des individus et de la collectivité.

Néanmoins, et malgré leur potentiel pour la recherche et de la production de connaissances, les données qui existent actuellement au Québec possèdent des limites importantes. Tout d'abord, une forte proportion de ces données sur la famille ne sont pas encore longitudinales, et ne permettent donc pas de suivre dans le temps l'évolution des phénomènes qui touchent les individus et les familles. Cette limite, importante, fait que l'analyse des causes et des conséquences des phénomènes est beaucoup moins poussée et beaucoup moins fiable qu'elle ne pourrait l'être avec la disponibilité de données longitudinales. Ces dernières sont non seulement de meilleure qualité que les données rétrospectives mais elles sont beaucoup plus riches et permettent des analyses beaucoup plus

fiables. L'ESSIL permettra de palier cette lacune majeure des données existantes.

À l'heure actuelle, il existe une étude importante, l'*Étude longitudinale du développement des enfants du Québec* (ÉLDEQ), qui possède cet aspect longitudinal. La richesse de l'information provenant de cette enquête est indéniable, et les possibilités d'analyse des trajectoires des enfants sont très prometteuses. Toutefois, cette enquête possède, elle aussi, ses limites du point de vue de l'analyse des phénomènes familiaux. Puisqu'elle s'intéresse d'abord et avant tout aux enfants et aux processus qui causent les troubles de comportement, elle ne permet pas de bien comprendre la place de la famille dans la vie des adultes et des parents. Spécifiquement, elle ne permet pas d'établir des liens entre la vie familiale et les autres aspects importants de la vie des adultes (entre autres le travail et la santé). L'ESSIL permettra d'établir de tels liens.

La revue de la documentation nous mène invariablement à une conclusion : tous les phénomènes familiaux ou autres ne peuvent être expliqués par une seule catégorie de facteurs. Une enquête longitudinale permet de réaliser de réels progrès du point de vue de l'analyse causale. Cependant, ces progrès seront beaucoup moindres si les thématiques abordées par l'enquête sont peu diversifiées. Plusieurs indicateurs doivent être développés, et cette section présente ceux qui devront, en fonction du bilan établi plus haut, être retenus relativement aux thématiques familiales. Il ne s'agit cependant pas simplement d'identifier quels sont les indicateurs qui doivent être retenus. Comment peut-on mesurer le degré de dysfonctionnement d'une famille? Quelle est la meilleure façon de comprendre les causes du divorce? Quels phénomènes et événements familiaux doivent être retenus? Par ailleurs, les thématiques familiales ne pourront être véritablement comprises qu'à partir du moment où il sera possible de poser des questions aux deux conjoints (et même aux enfants dans certains cas),

notamment sur leurs valeurs par rapport à l'engagement ou à la vie de couple, mais aussi sur leur perception des dynamiques conjugales et familiales. Toutes les thématiques qui ont été présentées précédemment gagneront à être étudiées par le biais de questions qui s'adresseront à plus d'un membre du ménage.

Bibliographie

- ALARY, J. et L. S. ÉTHIER (dir.) (1996). *Comprendre la famille : Actes du 3^e Symposium québécois de recherche sur la famille*, Ste-Foy (Québec), PUQ, 489 p.
- ALARY, J. et L. S. ÉTHIER (dir.) (1998). *Comprendre la famille : Actes du 4^e Symposium québécois de recherche sur la famille*, Ste-Foy (Québec), PUQ, 494 p.
- ALDOUS, J., G. M. MULLIGAN et T. BJARNASON (1998). « Fathering over Time: What Makes the Difference? », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 60, n° 4, p. 809-820.
- AMATO, P. R. (1988). « Long-Term Implications of Parental Divorce for Adult Self-Concept », *Journal of Family Issues*, vol. 9, no 2, p. 201-213.
- AMATO, P. R. (1991). « Parental Absence During Childhood and Depression in Later Life », *The Sociological Quarterly*, vol. 32, n° 4, p. 543-556.
- AMATO, P. R., et A. BOOTH (1991). « Consequences of Parental Divorce and marital unhappiness for Adult Well-Being », *Social Forces*, vol. 69, n° 3, p. 895-914.
- AMATO, P. R., et B. KEITH (1991). « Parental Divorce and adult well-being: A meta-analysis », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 53, n° 1, p. 43-58.
- AMATO, P. R., et S. J. REZAC (1994). « Contact With Nonresident Parents, Interparental Conflict, and Children's Behavior », *Journal of Family Issues*, vol. 15, n° 2, p. 191-207.
- ANDERSSON, G. (2000). « The impact of labour-force participation on childbearing behaviour: Pro-cyclical fertility in Sweden during the (1980)s and the (1990)s », *European Journal of Population/Revue européenne de démographie*, vol. 16, n° 4, p. 293-333.
- ANTILL, J. K., et S. COTTON (1988). « Factors Affecting the division of labor in households », *Sex Roles*, vol. 18, p. 531-553.
- ANTONUCCI T. C. (1990). « Social supports and Social Relationships », dans : R. H. Binstock & L. K. George (Eds.).
- AQUILINO, W. S. (1996). « The Life Course of Children Born to Unmarried Mothers: Childhood Living Arrangements and Young Adult Outcomes », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 58, n° 2, p. 293-310.
- ASELTINE, R. H., et R. C. KESSLER (1993). « Marital Disruption and Depression in a Community Sample », *Journal of Health and Social Behavior*, vol. 34, n° 3, p. 237-251.
- ASTONE, N. M., et S. S. McLANAHAN (1991). « Family Structure, Parental Practices and High School Completion », *American Sociological Review*, vol. 56, n° 3, p. 309-320.
- ATKINSON, J., et T. L. HUSTON (1984). « Sex Role Orientation and Division of Labor in Early Marriage », *Journal of Personality and Social Psychology*, vol. 46, p. 330-345.
- AXINN, W. G., et A. THORNTON (1992). « The relationship between cohabitation and divorce: Selectivity or causal influence? », *Demography*, vol. 29, n° 3, p. 357-374.
- BANKSTON III, C. L., et S. J. CALDAS (1998). « Family Structure, Schoolmates, and Racial Inequalities in School Achievement », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 60, n° 3, p. 715-723.
- BARER, B. M., et C. L. JOHNSON (1990). « A Critique to the Caregiving Literature », *The Gerontologist*, vol. 30, n° 1, p. 26-29.

- BAWIN-LEGROS, B., et V. LENOIR (1999). « Le fonctionnement du couple dans la société belge », dans : B. BAWIN-LEGROS (dir.), *Familles, modes d'emploi. Étude sociologique des ménages belges*, Bruxelles, De Boeck Université, p. 3-23.
- BAYDAR, N., et J. BROOKS-GUNN (1991). « Effects of maternal employment and child-care arrangements on preschoolers' cognitive and behavioral outcomes: Evidence from the children of the National Longitudinal Survey of Youth », *Developmental Psychology*, vol. 27, n° 6, p. 932-945.
- BECKER, G. S. (1981). *A Treatise on the family*, Cambridge, Harvard University Press, 288 p.
- BELSKY J., et D. EGGBEEN (1991). « Early and extensive maternal employment and young children's socioemotional development: Children of the National Longitudinal Survey of Youth », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 53, n° 4, p. 1083-1098.
- BENIN, M. H., et J. AGOSTINELLI (1988). « Husband's and wife's satisfaction with the division of labor », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 50, n° 2, p. 349-361.
- BENNETT, L. A., et autres (1987). « Couples at risk for transmission of alcoholism: Protective influences », *Family Process*, vol. 26, n° 1, p. 111-129.
- BENNETT, N. G., A. K. BLANC et D. E. BLOOM (1988). « Commitment and the modern union: assessing the link between premarital cohabitation and subsequent marital stability », *American Sociological Review*, vol. 53, n° 1, p. 127-138.
- BERKMAN L. (1988). « The changing and heterogeneous nature of aging and longevity: A social and biomedical perspective », *Annual Review of Gerontology and Geriatrics*, vol. 8, p. 37-68.
- BERKMAN, L. F. (1995). « The role of social relations in health promotion », *Psychosomatic Medicine*, vol. 57, n° 3, p. 245-254.
- BERKMAN, L. F., et autres (2000). « From Social Integration to Health: Durkheim in the New Millennium », *Social Science and Medicine*, vol. 51, n° 6, p. 843-857.
- BERNARD, J. (1981). « The good provider role: Its rise and fall », *American Psychologist*, vol. 36, n° 1, p. 1-12.
- BLAIR SAMPSON, L., et D. L. LITCHER (1991). « Measuring the Division of Household Labor: Gender Segregation of Housework Among American Couples », *Journal of Family Issues*, vol. 12, n° 1, p. 91-113.
- BLAKE, J. (1989). *Family Size and Achievement*, Berkeley, University of California Press, 415 p.
- BLASKRISHAN, T. R., E. LAPIERRE-ADAMCYK et K. J. KRÓTKI (1987). « A Hazard Model Analysis of the Covariates of Marriage Dissolution in Canada », *Demography*, vol. 24, n° 3, p. 395-406.
- BLOOD, R. O., et D. M. WOLFE (1960). *Husbands and wives: The dynamics of married living*, New York, Free Press, 293 p.
- BLÖSS, T. (1997). *Les liens de famille. Sociologie des rapports entre générations*, Paris, PUF, 154 p.
- BOOTH, A., et J. N. EDWARD (1985). « Age at Marriage and Marital Instability », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 47, n° 1, p. 67-75.
- BOOTH, A., et P. R. AMATO (1991). « Divorce and Psychological stress », *Journal of Health and Social Behavior*, vol. 32, n° 4, p. 396-407.
- BRADLEY, R. H., B. M. CALDWELL et S. L. ROCK. (1988). « Home Environment and School Performance: A Ten-Year Follow-up and Examination of Three Models of Environmental Action », *Child Development*, vol. 59, n° 4, p. 852-867.
- BRAYFIELD, A. A. (1992). « Employment resources and housework in Canada », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 54, n° 1, p. 19-30.

- BROOKS-GUNN, J., et autres (1993). « Do neighborhoods influence child and adolescent development? », *American Journal of Sociology*, vol. 99, n° 2, p. 353-395.
- BROSSARD, J. H., et E. S. BOLL (1949). « Ritual in Family Living », *American Sociological Review*, vol. 14, n° 4, p. 463-469.
- BÜCHEL, F., et G. J. DUNCAN (1998). « Do Parent's Social Activities Promote Children's School Attainments? Evidence from the German Socioeconomic Panel », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 60, n° 1, p. 95-108.
- BURTON, L. M., et R. JAYAKODY (2001). « Rethinking Family Structure and Single Parenthood: Implications for future studies of African-American Families and Children », dans : A. THORNTON (dir.), *The Well-being of Children and Families, Research and Data Needs*, Ann Arbor, University of Michigan Press, p. 127-156.
- CALDWELL, G. (1990). « Fécondité », dans : S. LANGLOIS et autres (éd.), *La société québécoise en tendances, 1960-1990*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture (IQRC), p. 125-131.
- CANADIAN STUDY OF HEALTH AND AGING (1994). « Patterns of Caring for People with Dementia in Canada », *Canadian Journal on Aging/La Revue canadienne du vieillissement*, vol. 13, n° 4, p. 470-487.
- CHEAL, D. (1993). « Changing Household Financial Strategies: Canadian Couples Today », *Human Ecology*, vol. 21, n° 2, p. 197-213.
- COHEN, S., et T. A. WILLS (1985). « Stress, social support, and the buffering hypothesis », *Psychological Bulletin*, vol. 98, n° 2, p. 310-357.
- COLTRANE, S. (2000). « Research on Household Labor: Modeling and Measuring the Social Embeddedness of Routine Family Work », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 62, n° 4, p. 1208-1233.
- COLTRANE, S., et M. ISHII-KUNTZ (1992). « Men's housework: A life-course perspective », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 54, n° 1, p. 43-57.
- COOKSEY, E. C., E. G. MENAGHAN et S.M. JEKIELEK (1997). « Life course effects of work and family circumstances on children », *Social Forces*, vol. 76, n° 2, p. 637-667.
- COVERMAN, S. (1985). « Explaining husband's participation in domestic labor », *Sociological Quarterly*, vol. 26, p. 81-97.
- CRAWFORD, D. W., et autres (2002). « Compatibility, Leisure, and Satisfaction in Marital Relationships », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 64, n° 2, p. 433-449.
- CRAWFORD, L. M., J. B. BOND et R. F. BALSHAW (1994). « Factors Affecting Sons and Daughters' Caregiving to Older Parents », *Canadian Journal on Aging/La revue canadienne du vieillissement*, vol. 13, n° 4, p. 454-469.
- CROUTER, A. C., et autres (1987). « Processes underlying father involvement in dual-earner and single-earner families », *Developmental Psychology*, vol. 23, n° 3, p. 431-440.
- DANDURAND, R. (1994). « Divorce et nouvelle monoparentalité », dans : F. DUMONT, S. LANGLOIS et Y. MARTIN (dir.), *Traité des problèmes sociaux, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture*, p. 519-544.
- DANDURAND, R. B., et autres (1994). *Le désir d'enfant. Du projet à la réalisation*, Rapport présenté au Conseil de la recherche sociale, Québec, IQRC, 377 p.
- DAY, R. D., S. GRAVAZZI et A. ACOCK (2001). « Compelling family processes », dans : A. THORNTON (dir.), *The Well-being of Children and Families, Research and Data Needs*, Ann Arbor, University of Michigan Press, p. 103-126.

- DEMARIS, A., et G. R. LESLIE (1984). « Cohabitation with the future spouse: Its influence upon marital satisfaction and communication », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 46, n° 1, p. 77-84.
- DEMARIS, A., et M. A. LONGMORE (1996). « Ideology, Power, and Equity: Testing Competing Explanations for the Perception of Fairness in Household Labor », *Social Forces*, vol. 74, n° 3, p. 1043-1071.
- DENTON, F. T., et B. G. SPENCER (1987). *Population change and the Future Labor Force: A Discussion Paper*, Ottawa, Institute for Research on Public Policy, 35 p.
- DEVINE, M. (1988). *Fonctionnement des familles d'enfants leucémiques*. Mémoire de maîtrise, Montréal, Université de Montréal, 181p.
- DOWNEY, D. B. (1995). « When Bigger is Not Better: Family Size, Parental Resources, and Children's Educational Performance », *American Sociological Review*, vol. 60, n° 5, p. 746-761.
- DREYER, C. A., et A. S. DREYER (1973). « Family Diner Time as a Unique Behavior Habit », *Family Process*, vol. 12, p. 291-302.
- DRISCOLL, A. K., et autres (1999). « Nonmarital Childbearing Among Adult Women », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 61, n° 1, p. 178-187.
- DURA, J. R., et J. K. KIECOLT-GLASER (1990). « Sample bias in caregiving research », *Journal of Gerontology*, vol. 45, n° 4, p. 200-204.
- ELLISON, C. G., J. P. BARTOWSKI et K. L. ANDERSON (1999). « Are there Religious Variations in Domestic Violence? », *Journal of Family Issues*, vol. 20, n° 1, p. 87-113.
- ENTWISLE, D., et K. L. ALEXANDER (1992). « Summer Setback: Race, poverty, school composition, and mathematics achievement in the first two years of school », *American Sociological Review*, vol. 57, n° 1, p. 72-84.
- FEATHERSTONE, D. R., B. P. CUNDICK et L. C. JENSEN (1992). « Differences in School Behavior and Achievement between Children from Intact, Reconstituted, and Single-Parent Families », *Adolescence*, vol. 27, n° 105, p. 1-12.
- FERREE, M. M. (1990). « Beyond separate spheres: feminism and family research », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 52, n° 4, p. 866-884.
- FIESE, B. H. (1993). « Family Rituals in Alcoholic and Nonalcoholic Households – Relations to Adolescent Health Symptomatology and Problem Drinking », *Family Relations*, vol. 42 n° 2, p. 187-192.
- FIESE, B. H., et autres (1993). « Family Rituals in the Early Stages of Parenthood », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 55, n° 3, p. 633-642.
- FORSTE, R. A., et K. TANFER (1996). « Sexual Exclusivity Among Dating, Cohabiting, and Married Women », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 58, n° 1, p. 33-47.
- FORTIN, A. (1994). « La famille, premier et ultime recours », dans : F. DUMONT, S. LANGLOIS et Y. MARTIN (dir.), *Traité des problèmes sociaux, Québec*, Institut québécois de recherche sur la culture, p. 947-962.
- FOSTER, E. M., D. JONES et S. D. HOFFMAN (1998). « The economic impact of nonmarital childbearing: How are older, single mothers faring? », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 60, n° 1, p. 163-174.
- FURSTENBERG, F. F., et M. E. HUGHES (1995). « Social Capital and Successful Development among at-risk Youth », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 57, n° 3, p. 580-592.
- GÄHLER, M. (1998). « Self-reported psychological well-being among adult children of divorce in Sweden », *Acta Sociologica*, vol. 41, n° 3, p. 209-225.

- GARANT, L., et M. BOLDUC (1990). *L'aide par les proches. Mythes et réalités*. Revue de littérature et réflexions sur les personnes âgées en perte d'autonomie, leurs aidants et aidantes naturels et le lien avec les services formels, Québec, Ministère de la Santé et des Services sociaux, 157 p.
- GAUTHIER, H. (1991). « Incidences du vieillissement démographique sur les dépenses sociales. Réflexions en marge de quelques études récentes », *L'actualité économique*.
- GAUTHIER, M., et J. CHARBONNEAU (2002). *Jeunes et Fécondité. Les facteurs en cause*. Revue de la littérature et synthèse critique, Institut national de la recherche scientifique/Urbanisation, Culture et Société, 106 p.
- GECAS, V., et M. L. SCHWALBE (1986). « Parent behavior and adolescent self-esteem », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 48, n° 1, p. 37-46.
- GELLES, R. J. (1993). « Through a sociological lens: Social structure and family violence », dans : R. GELLES et D. R. LOSEKE (dir.), *Current controversies on family violence*, Thousand Oaks, Sage, p. 31-46.
- Gernushy, J. (2000) *Changing Times. Work and Leisure in Postindustrial Society*, New York, Oxford Press.
- GLENN, N. D., et C. N. WEAVER (1981). « The Contribution of Marital Happiness to Global Happiness », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 43, n° 1, p. 161-168.
- GLENN, N., et C. WEAVER (1988). « The Changing Relationship of Marital Status and Happiness », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 50, n° 2, p. 317-324.
- GODARD, F. (1992). *La famille, affaire de générations*, Paris, PUF, 206 p.
- GODBOUT, J. T., et J. CHARBONNEAU, en coll. avec V. LEMIEUX (1996). *La circulation du don dans la parenté*, Montréal, INRS-Urbanisation, coll. « Rapports de recherche ; 17 », 226 p.
- GOVE, W. R. (1972). « The Relationship between Sex Roles, Marital Status and Mental Illness », *Social Forces*, vol. 51, p. 34-44.
- GOVE, W. R., C. BRIGGS STYLE et M. HUGHES (1990). « The Effect of Marriage on the Well-Being of Adults », *Journal of Family Issues*, vol. 11, n° 1, p. 4-35.
- GREENSTEIN, T. N. (1995). « Gender Ideology, Marital Disruption and the Employment of Married Women », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 57, n° 1, p. 31-42.
- GREENSTEIN, T. N. (1996a). « Husbands' Participation in Domestic Labor: Interactive Effects of Wives' and Husbands' Gender Ideologies », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 58, n° 3, p. 585-595.
- GRYCH, J. H., et F. D. FINCHAM (1990). « Marital Conflict and Children's Adjustment: A Cognitive-Contextual Framework », *Psychological Bulletin*, vol. 108, n° 2, p. 267-290.
- HALL, D. R., et J. ZHAO (1995). « Cohabitation and Divorce in Canada: Testing the selectivity hypothesis », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 57, n° 2, p. 421-427.
- Handbook of Aging and the Social Sciences, 3^e éd., New York, Academic Press, p. 205-227.
- HARVEY, E. (1999). « Short-term and long-term effects of early parental employment on children of the National Longitudinal Survey of Youth », *Developmental Psychology*, vol. 35, n° 2, p. 445-459.
- HAUSER, R. M., et R. WONG (1989). « Sibling resemblance and inter-sibling effects in educational attainment », *Sociology of Education*, vol. 62, p. 149-171.
- HAWES, P., et A. SHIELL (2000). « Social capital and health promotion: a review », *Social Science and Medicine*, vol. 51, n° 6, p. 871-885.

- HEATON, T. B., C. K. JACKSON et K. HOLLAND (1999). « Persistence and Change in the Decisions to Remain Childless », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 61, n° 2, p. 531-539.
- HEATON, T. B., et E. L. PRATT (1990). « The effects of religiosity on factors predicting marital satisfaction and stability », *Journal of Family Issues*, vol. 11, n° 2, p. 191-207.
- HECKBERT, A., T. C. NOWAK et K. A. SNYDER (1998). « The Impact of Husbands' and Wives' Relative Earnings on Marital Disruption », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 60, n° 3, p. 690-703.
- HELMS-ERIKSON, H. (2001). « Marital Quality Ten Years After the Transition to Parenthood: Implications of the Timing of Parenthood and the Division of Housework », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 63, n° 4, p. 1099-1110.
- HILL, M. A. (1988). « Marital Stability and Spouse's Shared Time: : A multi-disciplinary hypothesis », *Journal of Family Issues*, vol. 9, n° 4, p. 427-451.
- HOFFERTH, S., J. BOISJOLY et G. DUNCAN (1995). *Does children's school attainment benefit from parental access to social capital?* Paper presented at the meeting of the Society for Research on Child Development, Indianapolis, IN.
- HOFFMAN, S. D., et G. J. DUNCAN (1995). « The effect of incomes, wages, and AFDC Benefits on Marital Disruption », *Journal of Human Resources*, vol. 30, n° 1, p. 19-41.
- HORWITZ, A. V., H. R. WHITE et S. HOWELL-WHITE (1996). « Becoming Married and Mental Health: A Longitudinal Study of a Cohort of Young Adults », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 58, n° 4, p. 895-907.
- HOUSE J. S., K. R. LANDIS et D. UMBERSON (1988). « Social Relationships and Health », *Science*, vol. 241, n° 4865, p. 540-545.
- HOUSE, J. S., C. ROBBINS et H. L. METZNER (1982). « The association of social relationships and activities with mortality: Prospective evidence from the Tecumseh Community Health Study », *American Journal of Epidemiology*, vol. 116, n° , p. 123-140.
- HOWELL, M. J., et K. L. PUGLIESI (1988). « Husbands who harm: Predicting spousal violence by men, *Journal of Family Violence*, vol. 3, n° 1, p. 15-27.
- HU, Y. R., et N. GOLDMAN (1990). « Mortality Differentials by Marital Status: An International Comparison », *Demography*, vol. 27, n° 2, p. 233-250.
- HUGHES, D., E. GALINSKY et A. MORRIS (1992). « The effects of job characteristics on marital quality: Specifying linking mechanisms », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 54, n° 1, p. 31-42.
- IACOVOU, M. (2001). *Family Composition and Children's Educational Outcomes*, Working Paper of the Institute for Social and Economic Research, Colchester, University of Essex, 59 p. [En ligne :] www.iser.essex.ac.uk/pubs/workpaps/pdf/2001-12.pdf.
- JOUNG, I. M. A., et autres (1997). « The Contribution of Intermediary Factors to Marital Status Differences in Self-Reported Health », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 59, n° 2, p. 476-490.
- JUTRAS, S. (1990). « Caregiving for the elderly: The partnership issue », *Social Science and Medicine*, vol. 31, no 7, p. 763-771.
- JUTRAS, S., et J. P. LAVOIE (1995). « Living with an impaired elderly person: The Informal Caregiver's Physical and Mental Health », *Journal of Aging and Health*, vol. 7, n° 1, p. 46-73.
- JUTRAS, S., et R. B. DANDURAND (1994). « Monoparentalité et santé. Problèmes de santé et mobilisation de ressources d'assistance suite à la désunion », *Journal international de psychologie/ International Journal of Psychology*, vol. 29, n° 1, p. 1-17.

- JUTRAS, S., F. VEILLEUX et M. RENAUD (1989). *Des partenaires méconnus. Les aidants des personnes âgées en perte d'autonomie*, Montréal, Groupe de recherche sur les aspects sociaux de la prévention, 98 p.
- KAMO, Y. (1988). « Determinants of Household Labor: Resources, Power and Ideology », *Journal of Family Issues*, vol. 9, n° 2, p. 177-200.
- KAMO, Y. (1991). « A Nonlinear Effect of the Number of Children on the Division of Household labor », *Sociological Perspectives*, vol. 34, n° 2, p. 205-218.
- KAUFMAN KANTOR, G., et M. A. STRAUS (1987). « The 'drunken bum' theory of wife beating », *Social Problems*, vol. 34, n° 3, p. 214-231.
- KAWACHI, I., et autres (1997). « Social Capital, Income Inequality, and Mortality », *American Journal of Public Health*, vol. 87, n° 9, p. 1491-1498.
- KEATING, N., et autres (1994). « Who's the Family in Family Caregiving? », *Canadian Journal on Aging/La revue canadienne du vieillissement*, vol. 13, n° 2, p. 268-287.
- KIECOLT-GLASER J. K., et autres (1987). « Marital quality, marital disruption and immune function », *Psychosomatic Medicine*, vol. 49, n° 1, p. 13-34.
- KIECOLT-GLASER J., et autres (1984). « Psychosocial modifiers of immunocompetence in medical students », *Psychosomatic Medicine*, vol. 46, n° 1, p. 7-14.
- KIELCOLT-GLASER, J. K., et autres (1987). « Marital Quality, Marital Disruption, and Immune Function », *Psychosomatic Medicine*, vol. 49, n° 1, p. 13-34.
- KINGSTON, P. W., et S. L. NOCK (1985). « Consequences of the Family Work Day », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 47, n° 3, p. 619-629.
- KINGSTON, P. W., et S. L. NOCK (1987). « Time Together Among Dual-Earner Couples », *American Sociological Review*, vol. 52, n° 3, p. 391-400.
- KREIN, S. F., et A. H. BELLER (1988). « Educational Attainment of Children from Single Parent Families: Differences by Exposure, Gender and Race », *Demography*, vol. 25, n° 2, p. 221-234.
- KUO, H.-H. D., et R. M. HAUSER (1997). « How does sibship matter? Family configuration and family effects on educational attainment », *Social Science Research*, vol. 26, n° 1, p. 69-94.
- LACHARITÉ, C. et G. Pronovost (dir.) (2002). *Comprendre la famille : Actes du 6^e Symposium québécois de recherche sur la famille*, Ste-Foy (Québec), PUQ, 392 p.
- LACHARITÉ, C. et G. Pronovost (dir.) (2004). *Comprendre la famille : Actes du 7^e Symposium québécois de recherche sur la famille*, Ste-Foy (Québec), PUQ, 292 p.
- LAPIERRE-ADAMCYK, E., et H. JUBY (2000). *Qui a des enfants au Québec? Recherche des déterminants et des contraintes de la fécondité récente*, Montréal, Centre interuniversitaire d'études démographiques et Département de démographie, Université de Montréal, 17 p.
- LE BOURDAIS, C., P. J. HAMEL et P. BERNARD (1987). « Le travail et l'ouvrage – Charge et partage des tâches domestiques chez les couples québécois », *Sociologie et Sociétés*, vol. 19, n° 1, p. 37-55.
- LE GALL, D., et Y. BETTAHAR (dir.) (2001). *La pluriparentalité*, Paris, PUF, 294 p.
- LEMIEUX, D. (dir.) (1990). *Familles d'aujourd'hui*. Québec, IQRC. 243 p.
- LEMIEUX, D., et L. BERNIER (1993). « La transmission intergénérationnelle dans les projets de procréation. Une approche qualitative et subjective des changements démographiques au Québec », *International Journal of Canadian Studies/Revue internationale d'études canadiennes*, Numéro hors série, p. 85-102.

- LEWIS, M. A., K. S. ROOK et R. SCHWARZER (1994). « Social Support, Social Control, and Health Among the Elderly », dans : G. Penny, P. Bennett, & M. Herbert (Eds.), *Health Psychology - A life span perspective*, Londres, Harwood Academic Publishers, p. 191-211.
- LIN, N., M. W. WOELFEL et S. C. LIGHT (1985). « The buffering effect of social support subsequent to an important life event », *Journal of Health and Social Behavior*, vol. 26, n° 3, p. 247-263.
- LUX, A. (1983). « Un Québec qui vieillit. Perspectives pour le XXI^e siècle », *Recherches sociographiques*, vol. XXIV, n° 3, p. 325-377.
- LYE, D. N., et T. J. BIBLARZ (1993). « The Effects of Attitudes Toward Family Life and Gender Roles on Marital Satisfaction », *Journal of Family Issues*, vol. 14, n° 2, p. 157-188.
- MAJORIBANKS, K., et Y. KWOK (1998). « Family capital and Hong Kong adolescents' academic achievement », *Psychological Reports*, vol. 83, n° 1, p. 99-105.
- MARKS, N. F., et J. D. LAMBERT (1998). « Marital Status Continuity and Change among Young and Midlife Adults: Longitudinal Effects on Psychological Well-Being », *Journal of Family Issues*, vol. 19, p. 652-686.
- MARTIN, T. M., et L. L. BUMPASS (1989). « Recent trends in marital disruption », *Demography*, vol. 26, n° 1, p. 37-51.
- MASTEKAASA, A. (1992). « Marriage and Psychological Well-Being: Some Evidence and Selection into Marriage », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 54, n° 4, p. 901-911.
- MATHEWS, G. (1984). *Le choc démographique : le déclin du Québec est-il inévitable?*, Montréal, Boréal Express, 204 p.
- MCHALE, S. M., et A. C. CROUTER (1992). « You Can't Always Get What You Want: Incongruence Between Sex-Role Attitudes and Family Work Role and its Implications for Marriage », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 54, n° 3, p. 537-547.
- MCLEANAHAN, S., et L. BUMPASS (1988). « Intergenerational Consequences of Family Disruption », *American Journal of Sociology*, vol. 4, n° 1, p. 130-152.
- MENAGHAN, E. G., et T. L. PARCEL (1991). « Determining Children's Home Environments: The Impact of Maternal Characteristics and Current Occupational and Family Conditions », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 53, n° 2, p. 417-431.
- MENAGHAN, E. G., et T. L. PARCEL (1991). « Determining children's home environments: The impact of maternal characteristics and current occupational and family conditions », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 53, n° 2, p. 417-431.
- MERCURE, D. (2001). « Les mutations contemporaines des rapports entre le travail, l'emploi et la famille », dans : *Démographie et famille. Les impacts sur la société de demain. Les actes du colloque tenu les 28 et 29 novembre 2000*, Québec, Conseil de la famille et de l'enfance, p. 74-86.
- MOORE, K. A., et L. J. WAITE (1981). « Marital Dissolution, Early Motherhood and Early Marriage », *Social Forces*, vol. 60, n° 3, p. 20-40.
- MOORS, G. (1996). *The valued child. The effects of Values on the Transition to Motherhood*, Research Reports on Demography #107, Stockholm, Stockholm University, 24 p.
- MORGAN, S. L., et A. B. SORENSEN (1999). « Parental Networks, Social Closure, and Mathematical Learning: A Test of Coleman's Social Capital Explanation of School Effects », *American Sociological Review*, vol. 64, n° 5, p. 661-681.

- MORVAL, M. G. (1991). « Étude des rituels familiaux », dans : G. Pronovost (dir.) *Comprendre la famille : Actes du 1^{er} Symposium québécois de recherche sur la famille*, Université du Québec à Trois-Rivières, 24 et 25 octobre 1991, p. 113-127.
- MORVAL, M., et G. BIRON (1993). « Les rituels familiaux et leurs fonctions », *Thérapie familiale*, vol. 14, n° 2, p. 149-167.
- MUELLER, D. P., et P. W. COOPER (1986). « Children of Single Parent Families: How They Fare As Young Adults », *Family Relations*, vol. 35, n° 1, p. 169-176.
- MULKEY, L. M. , R. L. CRAIN et A. J. HARRINGTON (1992). « One-parent households and achievement: Economic and behavioral explanations of a small effect », *Sociology of Education*, vol. 65, n° 1, p. 48-65.
- MULLER, C. (1995). « Maternal employment, parent involvement, and mathematics achievement among adolescents », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 57, no 1, p. 85-100.
- MURPHY, M., K. GLASER et E. GRUNDY (1997). « Marital Status and Long-Term Illness in Great Britain », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 59, n° 1, p. 156-164.
- MYERS, S. M. (1997). « Marital Uncertainty and Childbearing », *Social Forces*, vol. 75, n° 4, p. 1271-1289.
- NOCK, S. L. (1995a). « Commitment and dependency in marriage », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 57, n° 2, p. 503-514.
- NOCK, S. L. (1995b). « A Comparison of Marriages and Cohabiting Relationships », *Journal of Family Issues*, vol. 16, n° 1, p. 53-76.
- NOCK, S. L., et P. W. KINGSTON (1988). « Time with children: The impact of couples work time commitments », *Social Forces*, vol. 67, n° 1, p. 59-85.
- NYMAN, C. (1999). « Gender equality in 'the most equal country in the world'? Money and marriage in Sweden », *The Sociological Review*, vol. 47, no 4, p. 766-793.
- ONO, H. (1998). « Husband's and Wife's Resources and Marital Dissolution », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 60, n° 3, p. 674-689.
- PAHL, J. M. (1989). *Money and marriage*, Londres, MacMillan, 215 p.
- PARCEL, T. L., et E. G. MENAGHAN (1989). « Maternal Working Conditions and Child Verbal Facility: Studying the Intergenerational Transmission of Inequality from Mothers to Young Children », *Social Psychology Quarterly*, vol. 53, n° 2, p. 132-147.
- PEARLIN, L. I., et J. JOHNSON (1977). « Marital Status, life-strains and depression », *American Sociological Review*, vol. 42, n° 5, p. 704-715.
- PITTMAN, J. F., et D. BLANCHARD (1996). « The Effects of Work History and Timing of Marriage on the Division of Household Labor: A Life-Course Perspective », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 58, n° 1, p. 78-90.
- PRESSER, H. (2000). « Nonstandard Work Schedules and Marital Instability », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 62, n° 1, p. 93-110.
- PRESSER, H. B. (1994). « Employment schedules among dual-earner spouses and the division of household labor by gender », *American Sociological Review*, vol. 59, n° 3, p. 348-364.
- PRONOVOST, G. (dir.) (1992). *Comprendre la famille : Actes du 1^{er} Symposium québécois de recherche sur la famille*, Ste-Foy (Québec), PUQ, 706 p.
- PRONOVOST, G. (dir.) (1994). *Comprendre la famille : Actes du 2^e Symposium québécois de recherche sur la famille*, Ste-Foy (Québec), PUQ, 462 p.

- QUÉNIART, A., et R. HURTUBISE (1998). « Nouvelles familles, nouveaux défis pour la sociologie de la famille », *Sociologie et Sociétés*, vol. 30, n° 1, p. 133-144.
- ROGERS, R. G. (1995). « Marriage, Sex, and Mortality », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 57, n° 2, p. 515-526.
- ROGERS, S. J. (1999). « Wives' Income and Marital Quality: Are there Reciprocal Effects », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 61, n° 1, p. 123-132.
- ROGERS, S. J., et D. D. DEBOER (2001). « Changes in Wives' Income: Effects on Marital Happiness, Psychological Well-Being, and the Risk of Divorce », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 63, n° 2, p. 458-472.
- ROSENTHAL, C. J. (1985). « Kinkeeping in the Familial Division of Labor », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 47, n° 4, p. 965-974.
- ROSENTHAL, C. J., et V. W. MARSHALL (1988). « Generational transmission of family rituals », *American Behavioral Scientist*, vol. 31, p. 669-684.
- ROSS, C. E. (1987). « The Division of Labor at Home », *Social Forces*, vol. 65, n° 3, p. 816-833.
- ROSS, C. E. (1995). « Reconceptualizing marital status as a continuum of social attachment », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 57, n° 1, p. 129-140.
- ROSS, C. E., J. MIROWSKY et K. GOLDSTAR (1990). « The Impact of Family on Health: Decade in Review », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 52, n° 4, p. 1059-1078.
- ROY, A. (1985). « Early Parental Separation and Adult Depression », *Archives of General Psychiatry*, vol. 42, n° 10, p. 987-991.
- SANCHEZ, L. (1994). « Gender, labor allocations, and the psychology of entitlement in the home », *Social Forces*, vol. 73, n° 2, p. 533-553.
- SCHULZ, R., et G. M. WILLIAMSON (1991). « A 2-year longitudinal study of depression among Alzheimer's caregivers », *Psychology and Aging*, vol. 6, n° 4, p. 569-578.
- SEWELL, W., R. HAUSER et W. WOLF (1980). « Sex, schooling and occupational status », *American Journal of Sociology*, vol. 86, n° 3, p. 551-583.
- SHAVIT, Y., et J. L. PIERCE (1991). « Sibship Size and Educational Attainment in Nuclear and Extended Families: Arabs and Jews in Israel », *American Sociological Review*, vol. 56, n° 3, p. 321-330.
- SHELTON, B. A., et D. JOHN (1996). « The division of household labor », *Annual Review of Sociology*, vol. 22, p. 299-322.
- SIMARD, M. et J. ALARY (dir.) (2000). *Comprendre la famille : Actes du 5^e Symposium québécois de recherche sur la famille*, Ste-Foy (Québec), PUQ, 390 p
- SIMON, R. W. (2002). « Revisiting the Relationships among Gender, Marital Status, and Mental Health », *American Journal of Sociology*, vol. 107, n° 4, p. 1065-1096.
- SIMON, R. W., et K. MARCUSSEN (1999). « Marital Transitions, Marital Beliefs, and Mental Health », *Journal of Health and Social Behavior*, vol. 40, n° 2, p. 111-125.
- SOUTH, S. J., et G. SPITZE (1986). « Determinants of divorce over the marital life course », *American Sociological Review*, vol. 51, n° 4, p. 583-590.
- SPITZE, G. (1988). « Women's employment and family relations: A review », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 50, n° 3, p. 595-618.
- STACK, S., et I. WASSERMAN (1993). « Marital Status, Alcohol Consumption and Suicide: An analysis of National Data », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 55, n° 4, p. 1018-1024.

- STACK, S., et J. R. ESHLEMAN (1998). « Marital Status and Happiness: a 17-nation study », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 60, n° 2, p. 527-536.
- STARRELS, M. E. (1994). « Husbands' involvement in female gender-typed household chores », *Sex Roles: A Journal of Research*, vol. 31, n° 7 et 8, p. 473-491.
- STEIL, J. M., et B. TURETSKY (1987). « Is equal better? The relationship between marital equality and psychological symptomatology », dans : S. OSKAMP (dir.), *Applied social psychology annual*, Newbury Park, Sage, p. 73-95.
- STETS, J. E. (1991). « Cohabiting and Marital Aggression: The Role of Social Isolation », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 53, n° 3, p. 669-680.
- STRAUS, M. A., et R. J. GELLES (1990). « How violent are American Families? Estimated from the family violence resurvey and other studies », dans : M. A. STRAUS et R. J. GELLES (dir.), *Physical violence in American families: Risk factors and adaptations in 8,145 families*, New Brunswick, Transaction, p. 95-112.
- STRAUS, M. A., R. J. GELLES et S. STEINMETZ (1980). *Behind Closed Doors: Violence in the American Family*, Garden City, NY, Anchor, 301 p.
- SUGARMAN, D. B., et G. HOTALING (1989). « Dating Violence: Prevalence, context, and risk markers », dans : M. A. PIROG-GOOD et J. E. STETS (dir.), *Violence in Dating Relationships: Emerging Social Issues*, New York, Praeger, p. 3-32.
- TAHON, M.-B. (1995). *La famille désinstituée : introduction à la sociologie de la famille*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 230 p.
- TEACHMAN, J. D. (1987). « Family Background, Educational Resources, and Educational Attainment », *American Sociological Review*, vol. 52, n° 4, p. 548-557.
- TEACHMAN, J. D., et K. PAASCH (1998). « The Family and Educational Aspirations », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 60, n° 3, p. 704-714.
- TENNANT, C., J. HURRY et P. BEBBINGTON (1982). « The Relation of Childhood Separation Experiences to Adult Depressive and Anxiety States », *British Journal of Psychiatry*, vol. 141, p. 475-482.
- THOITS, P. A. (1985). « Social support and well-being: Theoretical possibilities », dans : I. SARASON et B. SARASON (dir.), *Social support: Theory, Research and Applications*, Dordrecht, Martinus Nijhoff, p. 51-72.
- THOMAS P. D., J. M. GOODWIN et J. S. GOODWIN (1985). « Effect of social support on stress-related changes in cholesterol levels, uric acid level and immune function in an elderly sample », *American Journal of Psychiatry*, vol. 142, n° 6, p. 735-737.
- THORNTON, A. (dir.) (2001). *The Well-being of children and families, Research and Data Needs*, Ann Arbor, University of Michigan Press, 465 p.
- TICHENOR, V. J. (1999). « Status and Income as Gendered Resources: The Case of Marital Power », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 61, n° 3, p. 638-650.
- TREMBLAY, D.-G., et D. VILLENEUVE (1997). « Aménagement et réduction du temps de travail : Réconcilier emploi, famille et vie personnelle », *Loisir et Société*, vol. 20, n° 1, p. 107-157.
- TSCHANN, J. M., J. R. JOHNSTON et J. S. WALLERSTEIN (1989). « Resources, Stressors and Attachment as Predictors of Adult Adjustment after Divorce: A Longitudinal Study », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 51, n° 4, p. 1033-1046.
- UMBERSON D. (1987). « Family Status and health Behaviors: Social Control as a Dimension of Social Integration », *Journal of Health and Social Behavior*, vol. 28, n° 3, p. 306-319.

- VALOIS, J. (1993). *Sociologie de la famille au Québec*, Anjou, Québec, Centre éducatif et culturel, 333 p.
- VERBRUGGE, L. M. (1979). « Marital Status and Health », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 41, n° 2, p. 267-285.
- VOGLER, C. (1998). « Money in the household: some underlying issues of power », *The Sociological Review*, vol. 46, no 4, p. 687-713.
- VOGLER, C., et J. PAHL (1994). « Money, power and inequality with marriage », *The Sociological Review*, vol. 42, no 2, p. 263-288.
- WAITE, L. J., et M. GALLAGHER (2000). *The Case for Marriage: Why Married People Are Happier, Healthier and Better Off Financially*, New York, Doubleday, 260 p.
- WALLERSTEIN, J., et S. BLAKESLEE (1989). *Second Chances: men, women, and children: a decade after divorce*, New York, Ticknor and Fields, 329 p.
- WERNER, E. E. (1986). « Resilient offspring of alcoholics: A longitudinal Study from Birth to Age 18 », *Journal of Studies on Alcohol*, vol. 47, n° 1, p. 34-40.
- WHEATON, B. (1990). « Life Transitions, Role Histories, and Mental Health », *American Sociological Review*, vol. 55, n° 2, p. 209-223.
- WHITE, J. M. (1987). « Premarital Cohabitation and Marital Stability in Canada », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 49, n° 3, p. 641-647.
- WOLIN, S. J., et autres (1980). « Disrupted Family Rituals: A Factor in the Intergenerational Transmission of Alcoholism », *Family Process*, vol. 41, n° 3, p. 199-214.
- WOLIN, S. J., et L. A. BENNETT (1984). « Family Rituals », *Family Process*, vol. 23, n° 3, p. 401-420.
- WOLIN, S. J., L. A. BENNETT et J. S. JACOBS (1988). « Assessing Family Rituals in alcoholic families », dans : E. IMBER-BLACK, J. ROBERTS et R. WHITING, *Rituals in families and family Therapy*, NewYork, Norton, p. 230-256.
- YEATS, E. L. (1979). *Family Rites of Passage: A Study of Ritual and School Entry Transition in Five Healthy Families*, Thèse de doctorat, University of Massachussets, 212 p.
- YOUNG, M. H., et autres (1995). « The effect of parental supportive behaviors on life satisfaction of adolescent offspring », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 57, no, 3, p. 813-822.
- ZURAVIN, S. J. (1988). « Fertility Patterns: Their Relationship to Child Physical Abuse and Child Neglect », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 50, n° 4, p. 983-993